

# Huit études de cas



illustrant l'approche de développement de communautés  
saines et durables expérimentée au Québec

---

2010



Agence de la santé  
publique du Canada

Public Health  
Agency of Canada

Canada

**Recherche et rédaction :**

Monique Duchesne, M.Sc.  
Analyste de programmes  
Agence de la santé publique du Canada – Bureau du Québec

**Collaboration à la recherche :**

Marie-Josée Denis, M.Sc.  
Conseillère en programmes  
Agence de la santé publique du Canada – Bureau du Québec

**Sous la supervision de :**

Dominique Parisien, M.Sc.  
Gestionnaire de la Division de la capacité en santé publique et en développement des communautés  
Agence de la santé publique du Canada – Bureau du Québec

**Remerciements**

Cette publication a été réalisée grâce au soutien de la Direction de la gestion de l'environnement et du développement durable de l'Agence de la santé publique du Canada.

Nous remercions également tous les organismes financés pour expérimenter l'approche de développement de communautés saines et durables, sans lesquels les résultats sur les trois volets du développement durable n'auraient pas été obtenus. Nous remercions particulièrement ceux qui ont participé à ces études de cas en validant leur contenu et en enrichissant de leurs nouveaux développements les résultats à moyen terme.

Les photos des projets ont été fournies par les organismes, à l'exception de celles figurant à la page 7 qui ont été fournies par Monique Bélanger.

*This publication is also available in English.*

# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	iii
<b>Introduction</b> .....	iv
Contexte organisationnel de l'élaboration de l'approche de développement de communautés saines et durables au Québec .....	iv
Bases de l'approche développée.....	vi
Les huit études de cas issues de cette approche.....	vii
Méthodologie .....	vii
Critères de sélection des études de cas .....	vii
Présentation des huit études de cas.....	vii
<b>Garderies bios : manger et grandir</b> .....	1
Contexte .....	1
But du projet.....	1
Interventions .....	2
Résultats à court terme .....	2
Résultats à moyen terme (deux ans après la fin du financement du projet) .....	3
Retombées du projet.....	3
Leçons tirées du projet .....	3
<b>Healthy Alternative Lifestyle (Mode de vie sain alternatif)</b> .....	5
Contexte .....	5
But du projet.....	6
Interventions .....	6
Résultats à court terme .....	6
Résultats à moyen terme (un an après la fin du financement du projet) .....	6
Leçons tirées du projet .....	7
<b>Projet Habitat-Santé</b> .....	9
Contexte .....	9
But du projet.....	10
Interventions .....	10
Résultats à court terme .....	11
Résultats à moyen terme (trois ans après la fin du financement du projet) .....	11
Leçons tirées du projet .....	11
<b>Des premiers quartiers en santé</b> .....	13
Contexte .....	13
But du projet.....	14
Interventions .....	14
Résultats à court terme .....	14
Résultats à moyen terme (deux ans et cinq ans après la fin du financement du projet) .....	15
Leçons tirées du projet .....	15
<b>Démarche de revitalisation des quartiers anciens à Salaberry-de-Valleyfield</b> .....	17
Contexte .....	17
But du projet.....	18
Interventions .....	18
Résultats à court terme .....	18

# Table des matières

Résultats à moyen terme (trois ans après la fin du financement du projet) .....	19
Leçons tirées du projet .....	20
<b>Favorisation à l'intégration au marché du travail</b> .....	22
Contexte .....	22
But du projet.....	23
Interventions .....	23
Résultats à court terme .....	23
Résultats à moyen terme (cinq ans après la fin du financement du projet) .....	24
Retombées du projet .....	24
Leçons tirées du projet .....	24
<b>Lutte aux îlots de chaleur urbains à Montréal (phases 1 et 2)</b> .....	26
Contexte .....	26
But du projet.....	26
Interventions .....	27
Résultats à court terme – phase 1 .....	28
Résultats à court terme – phase 2 .....	28
Leçons tirées du projet .....	29
<b>Des jardins sur les toits</b> .....	31
Contexte .....	31
But du projet.....	32
Interventions .....	32
Résultats.....	33
Volet social.....	33
Volet environnemental.....	33
Volet économique.....	33
Résultats à moyen terme.....	34
Leçons tirées du projet .....	34
<b>Constats et conclusion</b> .....	36
Principaux constats.....	36
Tableau synthèse des actions sur les déterminants de la santé par les huit projets analysés.....	38
Conclusion .....	39
Bibliographie.....	40
Sites Internet des projets consultés .....	41

# Avant-propos

L'approche de développement de communautés saines et durables a été élaborée en 2000 et expérimentée à partir de 2001 par le bureau du Québec de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) à partir d'un fonds modeste, mais innovateur et souple : le Fonds pour la santé de la population. Cette approche repose sur une série de critères issus des concepts de la santé de la population et de la promotion de la santé en vue d'intervenir sur les trois axes du développement durable, soit les axes social/santé, économique et environnemental. Au cours de la période allant de 2001 à 2009, cette approche a été expérimentée par 21 projets communautaires. En juillet 2009, comme le Fonds pour la santé de la population arrivait à son terme, cette expérience en développement durable a pris fin. C'est pourquoi il apparaît important de dresser un bilan de ce parcours par l'entremise de huit études de cas qui, à notre avis, exposent le potentiel qu'offre cette approche pour agir à court, moyen et long termes sur les déterminants sociaux et sur les inégalités de santé. Ces études de cas sont également l'occasion de souligner l'engagement et l'enthousiasme incroyables de ces organismes qui lèguent les résultats de leur travail.



# Introduction

iv

De tout temps, l'être humain a tenté d'améliorer ses conditions de vie matérielles par des innovations techniques. On n'a qu'à penser à l'invention de la roue pour faciliter les déplacements ou aux barrages des cours d'eau pour produire de l'électricité. L'avènement de l'ère industrielle ayant accentué cette tendance au développement, on a alors vu apparaître des pratiques jusqu'alors méconnues : mécanisation pour cultiver les sols, implantation de manufactures, exploitation du charbon, et d'autres. L'évolution de la technologie a entre autres conduit au développement de modes de transport toujours plus performants ou à la production de masse de produits de consommation, ce qui a eu pour conséquence une exploitation sans planification à long terme des matières premières. Bien que quelques penseurs aient auparavant soulevé la question, ce n'est que vers les années 1970 que l'on a assisté à un début de prise de conscience collective sur les impacts que ces différentes pratiques pouvaient avoir sur l'environnement. À cet effet, une première conférence mondiale sur l'environnement (le Sommet de la Terre) a lieu en 1972, à Stockholm, afin que des principes pour une gestion écologiquement rationnelle de l'environnement soient adoptés. Il faudra toutefois attendre jusqu'en 1987, à la faveur du Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Rapport Brundtland) pour que les trois piliers du développement durable soient clairement articulés au plan international, en avançant que le développement durable n'est pas qu'une question environnementale et qu'il concerne également notre économie et notre société. Cette rencontre a également donné lieu à un plan d'action pour le XXI<sup>e</sup> siècle adopté par 173 chefs d'État, soit l'Agenda 21, afin d'agir sur les questions telles que la pauvreté, la santé, le logement, la pollution de l'air, l'agriculture et la gestion des déchets. Parallèlement, on a adopté en 1986 la Charte d'Ottawa qui reconnaît, entre autres, que les enjeux liés aux environnements physiques, sociaux et économiques font partie intégrante du domaine de la santé.

Aujourd'hui, la santé publique s'intéresse de plus en plus aux questions du développement durable en raison des impacts que les pratiques humaines ont non

seulement sur l'environnement (pollution de l'air et des sols, contamination de l'eau, disparitions d'espèces animales et végétales, etc.), mais également sur la santé (asthme, cancers, etc.) et les conditions socio-économiques (pauvreté, inégalités sociales, accès à l'éducation, conditions de travail, sécurité et accès alimentaire, etc.).

## Contexte organisationnel de l'élaboration de l'approche de développement de communautés saines et durables au Québec

En 1994, le gouvernement du Canada, au moyen d'un partenariat entre les ministères de l'Environnement et de la Santé, implantait le *Programme d'animation communautaire* (PAC) qui visait à renforcer la capacité d'intervention des groupes communautaires s'intéressant aux questions liées à la santé publique et à l'environnement. La mise en œuvre de ce programme avait mis en évidence la forte capacité de cette approche pour agir sur une large part des déterminants sociaux de la santé.

Par ailleurs, en 1996, Santé Canada a mis sur pied l'approche de la « santé de la population » qui repose sur des principes de partenariats intersectoriels et d'action sur les déterminants de la santé. Plus spécifiquement, cette approche « vise à maintenir et à améliorer l'état de santé de la population dans son ensemble et à réduire les inégalités en matière de santé entre différents groupes démographiques<sup>1</sup> ».

Les huit éléments de synthèse sur lesquels repose l'approche de santé de la population sont les suivants<sup>2</sup> :

- 1) Placer la santé des populations au centre des préoccupations;
- 2) Considérer les déterminants de la santé et leur interaction;

<sup>1</sup> Agence de la santé publique du Canada : *Le modèle de promotion de la santé de la population* :

[www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/approach-approche/.../summary\\_table\\_fr.pdf](http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/approach-approche/.../summary_table_fr.pdf)

<sup>2</sup> Idem

# Introduction

- 3) Fonder les décisions sur des données probantes;
- 4) Intervenir en amont;
- 5) Miser sur des stratégies multiples;
- 6) Favoriser la collaboration entre les divers échelons et secteurs;
- 7) Prévoir des mécanismes qui encouragent la participation du public;
- 8) Démontrer des résultats sur le plan santé.

Cette approche était mise en application différemment un peu partout au Canada. Au Québec, après trois ans d'implantation selon l'angle des cycles de vie et des problèmes spécifiques liés à l'âge, on a conclu à la nécessité de modifier son programme afin d'obtenir une meilleure action sur les déterminants sociaux de

la santé, d'intervenir en amont (agir sur les causes et non sur les problèmes) et de favoriser les partenariats intersectoriels ainsi que l'engagement communautaire. C'est alors qu'est née l'idée d'élaborer une approche de développement durable qui réunirait tous les facteurs positifs que nos analyses et observations nous avaient permis de constater.

Pour ce faire, l'équipe du programme s'est penchée sur différents écrits portant sur le développement durable tout en intégrant ce qui lui apparaissait important, soit les principes non seulement de la santé de la population, mais également de la Charte d'Ottawa et du Rapport Brundtland. Nous avons ainsi comparé certains énoncés de la Charte d'Ottawa apparentés au développement durable :

Les liens entre ces deux concepts, conjugués à ceux de la santé de la population, nous sont apparus comme la base incontournable pour élaborer l'approche recherchée.

<b>Charte d'Ottawa (1986)</b>	<b>Développement durable (Brundtland, 1987)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• La santé : réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, par ailleurs, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci;</li><li>• La promotion de la santé : plus grand contrôle des populations sur leur propre santé et le pouvoir de l'améliorer;</li><li>• Le lien qui unit les individus et leur milieu constitue la base d'une approche socio-écologique de la santé.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Satisfaire les besoins présents sans compromettre les besoins des générations à venir;</li><li>• Les communautés planifient leur santé à long terme et prennent des décisions qui détermineront la durabilité économique de leur communauté;</li><li>• Le développement durable n'est pas qu'une question environnementale; il touche également notre économie et notre société.</li></ul>

# Introduction

## Bases de l'approche développée

À partir de nos analyses et réflexions fondées sur ces différents concepts et critères, nous avons établi que :

Le développement d'une communauté saine et durable signifie l'adoption par les membres de la communauté d'une vision et de valeurs communes qui conduisent à une série de décisions et de façons de faire afin d'améliorer à court, moyen et long termes la santé et la qualité de vie de tous les membres de la communauté.

À cet égard, le développement durable repose sur un agencement de trois dimensions : l'environnement, l'économie et l'aspect social/santé.

En s'inspirant de la *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé* et du *Rapport Brundtland*, une communauté saine et durable inclut les différents facteurs qui composent notre vie tels que les :

**Facteurs sociaux** : santé, logement, nourriture, entraide, éducation, culture, normes, valeurs, justice, sécurité, démocratie, loisirs, équité, paix.

**Facteurs économiques** : emploi et conditions de travail, revenu, investissements, commerces, innovations et pratiques d'affaires.

**Facteurs environnementaux** : qualité de l'air, de l'eau et du sol, protection des habitats sauvages, utilisation et réutilisation efficaces des ressources naturelles et de l'énergie, cadre bâti durable et sain.

Ainsi, contrairement aux interventions traditionnelles qui visent **un seul** problème, l'approche de développement de communautés saines et durables fondée sur les concepts de la santé de la population nécessite :

1) que l'on établisse, données à l'appui, les différents facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui favorisent ou nuisent à la santé et au développement sain des communautés, particulièrement les plus démunies;

2) que l'on conçoive un plan d'action engageant pour la communauté et les différents secteurs touchés par le problème;

3) que l'on mette en œuvre de nouvelles façons de faire (collectives et individuelles) qui répondent aux valeurs menant au développement à court, moyen et long termes;

4) que l'on évalue (observe) régulièrement nos actions pour veiller à ce que l'on agisse efficacement sur le problème visé;

5) que l'on demeure alerte aux nouveaux enjeux qui surgissent afin d'intervenir rapidement sur leurs causes.

Les interventions contribuent ainsi au changement de valeurs, de croyances et de pratiques qui auront une incidence positive sur les individus, les collectivités, les organismes, les groupes, les compagnies et les gouvernements et qui conduiront à une augmentation durable de la qualité de vie à la fois socio-sanitaire, économique et environnementale. En s'engageant, chacun des différents secteurs (santé, emploi, environnement, éducation, secteur privé, et d'autres) a la responsabilité de s'interroger sur ce qu'il peut faire pour améliorer la santé et la qualité de vie à long terme de l'ensemble des membres de la communauté.

Ainsi, l'approche de développement de communautés saines et durables n'est pas qu'une action sur l'interaction entre les axes social/santé, économique et environnemental, elle est également une série de principes pour guider l'action afin d'agir le plus profondément possible sur les causes et les conséquences des situations à modifier.



## Les huit études de cas issues de cette approche

Les études de cas présentées ici se fondent sur des interventions communautaires mettant en pratique les principes du développement de communautés saines et durables tels qu'ils ont été présentés précédemment. Les huit interventions se sont déroulées sur une période de 24 à 39 mois, soit une moyenne de 32 mois.

### Méthodologie

Le contenu de ces études de cas repose sur les résultats d'évaluation des projets financés, de même que sur des évaluations à court et à moyen termes de l'approche de développement de communautés saines et durables. De plus, des entrevues téléphoniques et des échanges écrits ont eu lieu avec les organismes dont le projet avait été retenu comme étude de cas, afin d'en valider l'information et de contribuer à la mise à jour récente des retombées de leurs projets.

### Critères de sélection des études de cas

Chacun des 21 projets financés a fait l'objet d'une analyse par une équipe de l'Agence de la santé publique du Canada – Bureau du Québec en considérant les données contenues dans les rapports d'activités et d'évaluation et leur cohérence avec l'approche de la santé de la population et celle de développement de communautés saines et durables, c'est-à-dire :

- la présentation de données probantes sur la situation de santé de départ;
- l'action sur les causes des enjeux établis;
- la mise en place de solutions durables pour la santé;
- la mobilisation communautaire des personnes socio-économiquement défavorisées;
- la collaboration intersectorielle intégrée tout au long du processus;
- la collecte de données sur le processus et les résultats;
- les résultats établis sur les trois volets du développement durable et, par conséquent, sur les déterminants sociaux;

- les leçons tirées pouvant être profitables à d'autres organismes;
- la continuité des projets après la fin du financement.

Huit études de cas ont ainsi été retenues.

### Présentation des huit études de cas

Les expériences présentées ici englobent des préoccupations de santé publique aussi variées que la salubrité des logements, la lutte aux îlots de chaleurs urbains, l'intégration au marché du travail, l'accès à une alimentation biologique dans les garderies du Québec et à une alimentation saine et abordable en région éloignée. Ces projets ont toutefois comme caractéristiques communes d'avoir œuvré :

- de concert avec les communautés et dans leur intérêt;
- au sein de communautés majoritairement défavorisées;
- en association à des partenaires de différents secteurs en vue de réduire les inégalités sociales et de santé.

Ces projets ont également en commun d'avoir poursuivi à moyen terme leurs activités, certaines ayant même pris de l'ampleur avec le temps.

Projet **Garderies bios : manger et grandir** – Accès par des garderies du Québec à l'alimentation biologique et locale et sensibilisation des enfants et des éducateurs aux diverses facettes de l'activité agricole et à ses liens avec la santé et l'environnement.

- Organisme responsable : **Équiterre**
- Région : ensemble du Québec

\* \* \*

Projet **Healthy Alternative Lifestyle** (Mode de vie sain alternatif) – Large mobilisation locale pour un meilleur accès à une alimentation saine et abordable de quelques milliers de personnes réparties dans cinq petites localités anglophones de la Basse-Côte-Nord et pour la mise en valeur de produits locaux.

# Introduction

- Organisme responsable : **Coasters Association**
- Région : Basse-Côte-Nord

\* \* \*

Projet **Habitat-Santé** – Partenariat concerté et engagement bénévole dans quatre municipalités rurales pour l'amélioration des conditions de logement de 45 habitations où vivent des familles à faible revenu.

- Organisme responsable : **Table des partenaires du développement social de Lanaudière**
- Région : Lanaudière

\* \* \*

Projet **Des premiers quartiers en santé** - Avec la participation des citoyens, revitalisation des quartiers anciens de Trois-Rivières par l'augmentation des espaces verts, l'accès aux logements abordables et au transport actif.

- Organisme responsable : **Économie communautaire de Francheville (ECOF)**
- Région : Mauricie

\* \* \*

Projet **Démarche de revitalisation des quartiers anciens à Salaberry-de-Valleyfield : en partenariat avec la communauté de trois quartiers démunis** – Amélioration de la salubrité et de la qualité de l'air intérieur d'habitations en milieu appauvri, élaboration d'une politique municipale d'habitation et création d'environnements propices aux apprentissages académiques et sociaux des jeunes vivant dans ces quartiers.

- Organisme responsable : **Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers de Salaberry-de-Valleyfield (PRAQ)**
- Région : Montérégie

\* \* \*

Projet **Favorisation à l'intégration au marché du travail** - Création d'une synergie communautaire par la participation de plus de 70 partenaires du milieu réunis autour de l'objectif commun de favoriser l'intégration sociale de familles défavorisées et marginalisées et de jeunes décrocheurs scolaires délinquants par l'accès au sport et au transport actif.

- Organisme responsable : **Service d'action communautaire Outaouais (SACO)**
- Région : Outaouais

\* \* \*

Projet **Lutte aux îlots de chaleur urbains à Montréal** – Mobilisation communautaire pour le verdissement dans quelques quartiers montréalais densément peuplés et sensibilisation de la population afin d'agir contre les îlots de chaleur et la pollution atmosphérique.

- Organisme responsable : **Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal)**
- Région : ville de Montréal

\* \* \*

Projet **Des jardins sur les toits** – Élaboration de nouvelles pratiques de verdissement urbain par l'expérimentation communautaire de techniques novatrices d'agriculture en jardinant sur les toits et sur les balcons dans des quartiers défavorisés.

- Organisme responsable : **Alternatives**
- Région : ville de Montréal

\* \* \*

Afin d'illustrer l'approche de développement de communautés saines et durables, les huit études de cas présentent les contextes de l'intervention, les secteurs engagés, les approches privilégiées, les résultats obtenus à court et à moyen termes et l'action sur les déterminants de la santé selon la perspective des axes social/santé, économique et environnemental.

Nous espérons que ces études de cas constitueront un guide pratique pour tout organisme ou intervenant intéressé par la question du développement durable dans une perspective de santé publique et de développement de communautés durables. La mise en pratique du concept de développement durable en est à ses premiers balbutiements. Elle constitue une occasion d'innovation et de développement de connaissances qui s'offre à ceux qui œuvrent présentement en santé publique et en action communautaire.

## Garderies bios : manger et grandir

Organisme : *Équiterre*  
 Durée du projet : 26 mois (2002 à 2005)  
 Région : *Ensemble du Québec*



### La mission d'Équiterre

L'organisme Équiterre s'est donné pour mission de contribuer à bâtir un mouvement de société en incitant citoyens, organismes et gouvernements à faire des choix écologiques, équitables et solidaires.

#### Échelle de mise en œuvre du projet :

Provinciale

#### Milieu :

Urbain et rural

#### Groupes cibles :

Enfants, parents et travailleurs en garderie

#### Élément central du projet :

Faciliter l'accès à l'alimentation biologique aux enfants en garderie, notamment de milieux défavorisés

#### Partenaires dans ce projet :

55 organismes du domaine de l'éducation (garderies)

33 organismes du secteur de l'agriculture

3 organismes du domaine de la santé

#### Type de contribution des partenaires :

Approvisionnement

Aide technique

Expertise

### Contexte

Le mouvement d'une agriculture écologique s'inscrit dans un contexte de développement durable qui tient compte de différents facteurs ayant une incidence sur la santé. Les pesticides agricoles constituent l'un des risques pour la santé des jeunes enfants et des nourrissons, car ceux-ci sont plus susceptibles de développer des symptômes de toxicité aux pesticides. Leur métabolisme est plus rapide que celui des adultes et leur système physiologique est encore en phase de développement. Par conséquent, leur organisme élimine moins bien les pesticides absorbés, par exemple dans l'ingestion de fruits et de légumes contaminés (source : données fournies lors de la soumission du projet de l'organisme). À la suite d'une expérience de plusieurs années avec les fermes biologiques en agriculture soutenue par la communauté et à la suite de quelques publications sur l'effet des pesticides sur la santé des enfants, l'organisme a constaté l'importance de l'alimentation biologique pour les tout-petits. Cette constatation a donné naissance au projet Garderies bios, une première expérience visant à mettre à l'essai l'approvisionnement des garderies en fruits et légumes biologiques et locaux.

### But du projet

Le projet Garderies bios visait à faciliter l'approvisionnement des garderies en aliments biologiques et locaux, ainsi qu'à sensibiliser les enfants et les adultes autour d'eux à l'activité agricole et à ses liens avec la santé et l'environnement.

## Interventions

Le projet s'est inspiré de la pratique existante où les produits biologiques sont livrés de la ferme au citoyen, souvent de façon hebdomadaire et selon les saisons de production. Cinq garderies initiales ont accepté d'augmenter leur budget alimentaire pour s'adapter au coût des produits biologiques, sachant que l'achat direct de la ferme est plus avantageux en ce qui concerne le prix et la fraîcheur des aliments biologiques. Des activités ont été organisées pour sensibiliser les enfants à la provenance des fruits et légumes : visites à la ferme et aux jardins, culture d'herbes en pots et jeux éducatifs.



## Résultats à court terme

Un an après le début du projet, 35 % à 80 % de la nourriture consommée dans les cinq garderies initiales était constituée d'aliments biologiques (essentiellement des fruits et légumes).

La plupart des enfants ayant accès à l'alimentation biologique dans leur garderie provenaient d'un milieu défavorisé ou de la classe moyenne. Ce changement dans leur alimentation a eu pour effet de créer de meilleures conditions de santé. En particulier, au chapitre des changements d'habitudes alimentaires, plus de 70 % des parents dans trois des cinq garderies ayant répondu à un sondage ont affirmé avoir augmenté leur consommation d'aliments biologiques et 57 % d'entre eux considéraient le projet comme étant le principal facteur ayant influencé cette augmentation. De même, un sondage a fait ressortir une augmentation du niveau de connaissances à l'égard de l'identification des produits biologiques, et ce, tant chez les éducateurs que chez les parents.

Équiterre a également publié le guide *Pourquoi et comment devenir une garderie bio*<sup>3</sup> à partir de l'expérience vécue au sein des fermes et des garderies. Ce guide a été distribué partout au Québec, atteignant ainsi 763 garderies et 80 fermes désireuses de reproduire le modèle.

Deux ans après le début de ce projet, le nombre de garderies bios est passé de cinq à 20.

<sup>3</sup> <http://www.equiterre.org/agriculture/pdf/rapport%20garderie%20bio.pdf> (document en français)

## Résultats à moyen terme (deux ans après la fin du financement du projet)

Deux ans après la fin du financement du projet, on dénombrait 55 garderies ayant adopté le modèle des garderies bios. Comme en moyenne 77 enfants fréquentent chaque garderie, on estime que 4 235 enfants ont été alimentés quotidiennement à partir de produits biologiques. De plus, 33 % de ces garderies sont devenues un point de liaison entre les fermes et les résidents du quartier pour l'approvisionnement de paniers de produits biologiques.

Quelques garderies ont animé des activités attirant une centaine de citoyens. Parmi ces activités soulignons la gestion des inscriptions pour les paniers biologiques aux familles, la plantation d'arbres et la participation au compostage en garderies.

Au total, 33 fermes biologiques (fruits, légumes et viande) étaient associées à ces garderies, ce qui a contribué au soutien de l'agriculture locale et saine pour l'environnement.

En 2006, le projet Garderies bios s'est vu décerner le prix québécois Phénix de l'environnement dans la catégorie développement durable. Ce prix reconnaît l'excellence et le savoir-faire en matière de protection de l'environnement et de mise en pratique du développement durable.

Au printemps 2007, des entrevues téléphoniques effectuées par l'équipe de l'ASPC auprès de six fermes biologiques partenaires d'Équiterre depuis plus de deux ans ont fait ressortir que leur association aux garderies bios avait permis la création de six emplois, dont quatre à temps plein, des augmentations de revenu représentant un total de 72 600 \$ par année (soit une moyenne de 12 100 \$ par ferme partenaire) et deux fermes ont pu augmenter leurs surfaces biologiques cultivées, l'une du double (de 2 000 mètres carrés à 4 000 mètres carrés) et l'autre de 400 fois (de 100 mètres carrés à 40 000 mètres carrés).

## Retombées du projet

En 2006, Équiterre a reçu un appui financier de la Fondation du Grand Montréal pour la poursuite des activités avec les garderies. De 2007 à 2009, le projet Garderies bios a été intégré au projet *À la soupe!* qui s'adressait aux écoles. Ce projet reposait sur le même principe que celui des garderies bios : les établissements du primaire et du secondaire ont profité de l'appui d'Équiterre pour s'approvisionner en fruits et légumes biologiques de fermes locales. Une trousse pédagogique bilingue *À la soupe!*<sup>4</sup> a été élaborée et diffusée par Équiterre, invitant les élèves à explorer l'envers du système agroalimentaire actuel, à réfléchir sur l'incidence de leurs choix alimentaires sur leur santé et leur environnement et à opter pour une alimentation plus locale et plus biologique.

En 2010, on dénombre au total 44 garderies qui poursuivent leurs démarches d'approvisionnement bio auprès de fermes locales, soit une diminution de 11 garderies par rapport à 2007. Toutefois, il est probable que d'autres jumelages ferme et garderie se sont effectués directement en utilisant l'information fournie dans le site Internet d'Équiterre. L'organisme est actuellement à la recherche de partenaires financiers afin de poursuivre ce projet et relancer l'intérêt pour les garderies bios au sein de la population.

## Leçons tirées du projet

- L'achat de produits locaux et le lien direct avec un agriculteur (l'illustration de la réalité) permet aux parents, au personnel et aux enfants des garderies de mieux comprendre les enjeux du monde agricole.
- Les résultats obtenus fournissent des pistes intéressantes pour développer des liens d'approvisionnement avec d'autres institutions telles que les écoles et les hôpitaux.
- Il est important de poursuivre la sensibilisation auprès des parents et des intervenants afin que les jeunes puissent profiter d'une bonne alimentation.
- Le fonctionnement d'une garderie bio exige un peu plus de travail pour le personnel des cuisines.

<sup>4</sup> Pour consulter les versions française et anglaise de l'outil : <http://www.equiterre.org/agriculture/alimentation/index.php?s=activites>

## Survol des actions sur les trois axes du développement durable et sur les déterminants de la santé

### Déterminants environnementaux

- Augmentation de la surface agricole biologique;
- Instauration du compostage dans des garderies participantes;
- Augmentation du nombre de consommateurs de produits locaux ou biologiques.

### Déterminants économiques

#### **Emploi :**

- Création d'emplois pour les fermes participantes.

#### **Revenu :**

- Augmentation de revenu pour les fermes participantes.

### Déterminants sociaux

#### **Environnement social :**

- Meilleure sensibilisation et plus grand engagement de garderies face à l'alimentation biologique;
- Engagement communautaire des membres de la communauté.

#### **Développement sain durant l'enfance :**

- Meilleur accès pour les enfants à une saine alimentation.

### Déterminants individuels

#### **Habitudes de vie et développement des habiletés personnelles :**

- Amélioration de la qualité d'approvisionnement alimentaire de centaines de familles du Québec;
- Développement de connaissances alimentaires des enfants, des parents et des travailleurs des garderies participantes.

Site internet de Équiterre : <http://www.equiterre.org/>

## Healthy Alternative Lifestyle (Mode de vie sain alternatif)

Organisme : *Coasters Association*  
Durée du projet : 39 mois (2005 à 2008)  
Région : *Basse-Côte-Nord*



### Échelle de mise en œuvre du projet :

Régionale

**Milieu :**  
Rural – Région éloignée

**Groupes cibles :**  
Anglophones de cinq municipalités de la Basse-Côte-Nord

**Élément central du projet :**  
Mobilisation et concertation pour l'accès à une alimentation abordable et de qualité en région éloignée

**Partenaires dans ce projet :**  
12 organismes du domaine des affaires  
5 organismes du domaine social  
3 organismes du domaine de la finance  
1 organisme du domaine de la santé  
1 organisme municipal (MRC)  
1 organisme institutionnel du domaine agro-alimentaire

**Type de contribution des partenaires :**  
Prêt de locaux et d'équipement  
Formation  
Financement  
Aide technique (aide aux jardins communautaires)  
Expertise

### Mission de *Coasters Association*

*Coasters Association* est un organisme à but non lucratif qui a été mis sur pied à Saint-Augustin en 1990. Il regroupe des anglophones, francophones et membres des Premières nations du territoire et compte à son bord un groupe de bénévoles (comité directeur) représentant chaque communauté de la région. L'organisme a pour mission de veiller à ce que la population reçoive les services adéquats et les ressources nécessaires à tous les éléments de sa vie : éducation, santé et services sociaux, transport, emploi, développement économique, culture, etc.

### Contexte

La Basse-Côte-Nord se compose de 14 communautés réparties sur 400 kilomètres de littoral. L'économie de la région repose principalement sur la pêche. Toutefois, depuis 1990, cette industrie connaît des problèmes importants, essentiellement liés à l'imposition de moratoires, ce qui a occasionné d'importantes pertes d'emplois dans l'ensemble du territoire. Par ailleurs, en raison de l'éloignement géographique et de l'absence de routes, l'approvisionnement alimentaire se fait par bateau, avion et motoneige. Cette situation conduit à de grands retards de livraison et à la détérioration des aliments périssables dont le prix est pourtant deux à trois fois plus élevé que dans le sud du Québec. De plus, la région ne compte aucun marché d'alimentation outre les dépanneurs des petits villages qui n'offrent que des produits surgelés ou en conserve. De plus, le jardinage traditionnel est difficilement praticable en raison du climat dans la région. Ainsi, l'autonomie tant économique qu'alimentaire de la région est précaire.

# Healthy Alternative Lifestyle (Mode de vie sain alternatif)

## But du projet

Le projet visait à améliorer la qualité des aliments et l'accès alimentaire – tant physique que financier – pour quelques milliers de personnes réparties dans cinq petites localités anglophones de la Basse-Côte-Nord.

## Interventions

6 Une étude de la situation a été effectuée auprès des fournisseurs alimentaires, des distributeurs locaux et de la population des municipalités touchées. Il en est ressorti une forte prise de conscience de ces communautés face à leur alimentation et à la nécessité d'agir. Pour ce faire, l'organisme a eu recours à des interventions multiples. Afin de trouver des solutions à l'accès alimentaire, un forum réunissant 20 organismes de différents secteurs de la région a été tenu. En collaboration avec les résidents des cinq municipalités, des cuisines collectives ont été implantées afin de réduire les coûts alimentaires, et un service de livraison de repas chauds à domicile a été instauré pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie. De plus, des recettes locales et traditionnelles ont été regroupées et distribuées aux familles afin qu'elles réapprennent à cuisiner sainement et en utilisant les denrées disponibles dans la nature, tandis que les jeunes en milieu scolaire ont suivi des cours culinaires. Enfin, grâce au partenariat créé avec l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière, des études ont été effectuées sur les différentes possibilités de transformation des baies sauvages qui poussent en abondance dans la région et qui ont entre autres des propriétés antioxydantes.

## Résultats à court terme

Les gens d'affaires de la région ont été davantage sensibilisés au problème de l'approvisionnement alimentaire, et les différents partenaires ont convenu de s'engager à long terme en ce qui a trait aux questions de nutrition et de sécurité alimentaire dans la région. Les distributeurs locaux ont entrepris des démarches auprès des fournisseurs et ont amélioré l'accès à des produits frais et la qualité de ceux-ci. Des mécanismes ont été mis en place afin que les cuisines collectives et certaines activités scolaires liées à l'alimentation se poursuivent. De plus, avec la participation de la population âgée, cinq sites de jardins communautaires (jardinage dans de larges bacs) ont été aménagés, et ce, jusqu'à 150 bacs de jardinage dans une seule municipalité.



Enfin, des démarches financières ont été entreprises pour favoriser le développement et l'exportation de produits locaux à base de baies sauvages, ainsi que pour la construction d'une serre.

## Résultats à moyen terme (un an après la fin du financement du projet)

En juillet 2009, un an après la fin du financement par l'ASPC, *Coasters Association* a obtenu une subvention de 500 000 \$ (sur une période de cinq ans) provenant de nouveaux partenaires, dont le principal bailleur de fonds est le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) par l'entremise de sa Politique nationale de la ruralité de 2007-2014. Parmi les autres partenaires soulignons le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), Biopterre et la Coopérative de développement régional du Bas-Saint-Laurent-Côte-Nord. Ce nouveau projet, qui a débuté en septembre 2009 dans la municipalité de Bonne-Espérance, permettra de stimuler l'économie de la région par la mise sur pied d'une coopérative locale qui aura pour mandat la cueillette des baies et champignons sauvages, leur transformation de façon écologique en produits alimentaires et en produits de santé naturels.

En janvier 2010, Développement économique Canada accordait à *Coasters Association* un financement de 393 000 \$ (sur une période de trois ans) pour le projet *Development of Non-Timber Forest Products on the Lower North Shore* (exploitation de produits forestiers non ligneux sur la Basse-Côte-Nord). Ce projet permettra la recherche d'autres produits forestiers non ligneux du territoire, c'est-à-dire les produits et les



sous-produits non utilisés par l'industrie traditionnelle du bois comme les plantes herbacées, la résine et les substances végétales naturellement colorantes, les baies, le riz sauvage, la sève d'arbre, etc. Ce financement permettra également la réalisation d'un laboratoire rural. Enfin, la coopérative locale aura pour mandat de s'assurer que cette nouvelle industrie soit de propriété communautaire et que la communauté puisse exercer un contrôle sur l'exploitation de ses ressources naturelles.



### Leçons tirées du projet

- Les distances à parcourir entre les municipalités ainsi que les problèmes liés au climat rendaient les démarches d'intervention plus difficiles;
- Sans un large partenariat des différentes communautés, il aurait été impossible d'obtenir les mêmes résultats;
- Il aurait été essentiel d'assurer la participation des partenaires dès le début de ce projet d'une grande ampleur;
- En raison des intérêts variés et complexes des différents partenaires (gens d'affaires, citoyens, partenaires du projet), il aurait été préférable de privilégier une structure de sous-comités selon les dossiers plutôt que celle d'un grand comité mettant tous les acteurs en présence;
- Le fait que le problème de départ concernait autant les différents partenaires que les communautés a favorisé la continuité de l'engagement de tous ces acteurs.



## Survol des actions sur les trois axes du développement durable et sur les déterminants de la santé

### Déterminants environnementaux

- Promotion du développement durable des ressources naturelles renouvelables;
- Revitalisation de la région basée sur les principes du développement durable;
- Prise de conscience communautaire et des gens d'affaires de l'importance de protéger son environnement.

### Déterminants économiques

#### **Économie :**

- Développement économique régional;
- Développement de nouveaux produits pour la mise en marché.

#### **Emploi :**

- Création d'emplois (suite du projet).

### Déterminants sociaux

#### **Sécurité alimentaire :**

- Meilleur accès à une alimentation saine, variée et abordable pour l'ensemble des 14 communautés de la Basse-Côte-Nord;
- Meilleur accès à l'alimentation pour les personnes âgées.

#### **Environnement social :**

- Développement de valeurs et de buts communs par rapport à l'alimentation;
- Prise de conscience afin de réintégrer les façons de faire traditionnelles;
- Large mobilisation de la population et des partenaires pour un meilleur accès alimentaire et pour le développement social et économique.

### Déterminants individuels

#### **Habitudes de vie et développement des habiletés personnelles :**

- Développement de compétences culinaires tant chez les adultes que chez les jeunes;
- Développement de nouvelles habitudes de vie;
- Amélioration des habitudes alimentaires.

Site internet de Coasters Association : <http://www.coastersassociation.com>

## Projet Habitat-Santé

Organisme : *Table des partenaires du développement social de Lanaudière*

Durée du projet : 27 mois (2004 à 2007)

Région: Lanaudière



Table des partenaires  
du développement social  
de Lanaudière

### Collectivité :

4 municipalités rurales de la région de Lanaudière, soit Saint-Barthélemy et Saint-Gabriel (MRC D'Autray), Saint-Calixte (MRC Montcalm) et Chertsey (MRC Matawinie)

### Échelle de mise en œuvre du projet :

Locale

### Milieu :

Rural

### Groupe cible :

Familles à faible revenu

### Élément central du projet :

Améliorer les conditions de logement de 45 ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu pour se loger.

### Partenaires dans ce projet :

21 organismes du secteur des affaires  
4 municipalités et 3 municipalités régionales de comté (MRC)  
6 organismes du secteur social  
4 organismes du secteur financier  
4 organismes du secteur de la santé  
Députés provinciaux et fédéraux  
40 bénévoles

### Type de contribution des partenaires :

Financement  
Don de matériaux de rénovation  
Soutien technique  
Bénévolat  
Expertise

### La mission de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière

Dans la région de Lanaudière, six forums locaux (un par municipalité régionale de comté [MRC]) et un forum régional ont été organisés en 1998 par les conseils régionaux de développement et les régies régionales de la santé et des services sociaux. À la suite de ces forums, les Lanaudois ont décidé de créer six comités locaux de développement social (un par territoire de MRC) et une table régionale, celle des partenaires du développement social de Lanaudière. La mission de la Table consiste à animer une concertation intersectorielle visant à réduire les inégalités sociales, économiques et de santé, pour favoriser le développement social et améliorer la qualité de vie de la population, notamment celle des familles, dans une perspective de développement durable.

### Contexte

En 2001-2003, la Table des partenaires a effectué deux recherches-actions sur les conditions d'habitation dans la région. Les principaux constats de ces deux recherches étaient que :

- Le haut taux d'occupation des logements avait une incidence sur l'augmentation des coûts locatifs;
- Il existait un écart dans l'utilisation des programmes d'aide gouvernementale à l'habitation entre les familles à faible revenu et les familles mieux nanties (budgets, critères, peu de promotion);

- Une proportion élevée de ménages à faible revenu habitaient un logement nécessitant des réparations majeures (une proportion au-dessus des moyennes québécoises).

Au cours de la période 2001-2003, la Direction de la santé publique recevait environ 360 appels ou demandes d'aide pour remédier à des problèmes respiratoires liés à l'état des logements. Dans 75 % des cas, la principale cause était la présence d'humidité excessive et de moisissures.

### But du projet

Le projet visait à améliorer les conditions de logement d'au moins 40 ménages vivant dans quatre municipalités rurales de la région et consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement. Les municipalités retenues pour la réalisation du projet étaient des milieux présentant de nombreux indicateurs défavorables : nombre élevé de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, âge moyen élevé des maisons, état du logement détérioré, accès limité aux services, faible scolarité.

10

### Interventions

Le projet a favorisé une grande mobilisation des milieux touchés pour soutenir les résidents dans leurs efforts d'amélioration de leurs milieux de vie. Le projet a reçu l'appui du milieu des affaires et de décideurs, ainsi que la contribution de bénévoles dans la réalisation de corvées de rénovation.

Pour amorcer le processus, la Table des partenaires a tenu des séances de sensibilisation et d'information auprès des ménages touchés, d'organismes communautaires, d'intervenants sociaux et de décideurs. L'inspection des maisons ciblées a été effectuée, ce qui a donné lieu à des séances de formation auprès des résidents et à des corvées de rénovation regroupant près de 40 bénévoles.

De plus, la Table des partenaires a accompagné des familles dans l'inscription aux programmes d'aide à la rénovation de la Société d'habitation du Québec (SHQ) ou a agi à titre de témoin des incohérences de certains critères. Un document a été produit pour rendre compte des observations et proposer des recommandations. Un comité de travail composé de directeurs généraux, de préfets et inspecteurs des MRC



partenaires du projet a soumis ces recommandations à la Conférence régionale des élus, qui a accepté de faire des représentations auprès de la SHQ et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

## Résultats à court terme

Le projet, avec l'appui de bénévoles et de participants, a directement soutenu plus de 100 familles dans les quatre municipalités initiales couvertes par le projet, ainsi que des résidents de municipalités environnantes :

- 59 ménages (21 locataires et 38 propriétaires) ont été accompagnés dans leurs demandes de subvention à des programmes d'aide à la rénovation ou lors de démarches de défense des droits de locataires;
- 36 déshumidificateurs ont été distribués;
- 36 inspections de maison ont été réalisées;
- 26 corvées de rénovation et de récupération de matériaux ont été effectuées chez les ménages dont le logement nécessitait des améliorations.

Au total, 45 résidences insalubres ont été améliorées. Des données recueillies auprès de 31 répondants mettent en évidence que 77 % d'entre eux considèrent que les travaux effectués ont permis d'améliorer leur état de santé, notamment par l'amélioration de la qualité de l'air, la diminution ou la disparition des problèmes respiratoires, la diminution du stress et l'amélioration du moral. Par ailleurs, 39 % des répondants ont affirmé que le projet avait amélioré leur réseau d'entraide. De plus, le projet a permis à une grande majorité (83,8 %) des répondants d'apporter des améliorations à leur lieu de résidence.

## Résultats à moyen terme (trois ans après la fin du financement du projet)

Le projet Habitat-Santé n'existe plus tel qu'il est présenté dans la présente étude de cas. Cependant, l'entreprise d'économie sociale RénovAction Solidaire a été créée et poursuit les mêmes objectifs, soit d'aider les familles à faible et modeste revenu à améliorer leurs conditions de logement. La MRC de Montcalm a

financé RénovAction de 2008 à 2010, par l'entremise de son Pacte rural.

En 2009, les partenaires de la Table ont intégré le développement durable dans leurs priorités respectives pour la prochaine décennie; les enjeux ciblés sont la lutte à la pauvreté, la participation citoyenne, le transport collectif, la sécurité alimentaire et l'habitation.

## Leçons tirées du projet

- Le soutien de la Table des partenaires par des partenaires du milieu de différents secteurs (l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Fédération Desjardins, la Société d'habitation du Québec, les deux centres de santé et de services sociaux de Lanaudière, la Conférence régionale des élus de Lanaudière et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire) a eu un effet de levier important pour contrer la problématique de l'insalubrité des habitations.
- Plus une participation à un projet est active et volontaire, plus les changements sont durables.
- Le succès d'un tel projet repose sur l'entraide, la collaboration, l'équité et le respect.

## Survol des actions sur les trois axes du développement durable et sur les déterminants de la santé

### Déterminants environnementaux

- Amélioration de la qualité de l'air intérieur;
- Amélioration des logements;
- Utilisation de matériaux récupérés.

### Déterminants économiques

#### **Revenu :**

- Diminution des inégalités sociales face à l'accès à la rénovation pour les personnes à faible revenu.

### Déterminants sociaux

#### **Environnement social :**

- Modification des valeurs de certains membres des communautés face à la pauvreté;
- Modification de politiques d'accès à la rénovation pour les familles à faible revenu.

#### **Réseau de soutien social :**

- Développement de réseaux sociaux et développement de l'entraide.

#### **Santé :**

- Diminution de problèmes de santé chez 24 familles (diminution ou disparition des problèmes respiratoires, diminution du stress et amélioration du moral).

### Déterminants individuels

#### **Habitudes de vie et développement des habiletés personnelles :**

- Sensibilisation à des habitudes saines pour l'amélioration de la qualité de l'air;
- Développement de connaissances pour résoudre des problèmes liés à l'habitation.

Site Internet de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière :  
<http://www.tpdsl.org/>

## Des premiers quartiers en santé

Organisme : *Économie communautaire de Francheville (ÉCOF)*

Durée du projet : *24 mois (2003 à 2005)*

Région : *Mauricie*



### **Collectivité :**

Ville de Trois-Rivières

### **Échelle de mise en œuvre du projet :**

Locale

### **Milieu :**

Rural

### **Groupe cible :**

Personnes à faible revenu et à faible scolarité vivant dans des quartiers appauvris

### **Élément central du projet :**

Avec la participation citoyenne, revitalisation de quartiers appauvris de Trois-Rivières

### **Partenaires dans ce projet :**

- 4 organismes du secteur de l'éducation
- 3 organismes du secteur des communications
- 3 organismes du secteur social
- 3 organismes du secteur de la santé
- 2 organismes du secteur de l'emploi
- 1 organisme du secteur municipal
- 1 organisme du secteur financier
- 1 organisme parapublic

### **Type de contribution des partenaires :**

- Financement
- Dons
- Soutien technique
- Expertise
- Promotion

### **La mission de ÉCOF**

ÉCOF est une corporation de développement économique communautaire (CDEC) qui œuvre dans la région de la Mauricie depuis 1996, plus précisément dans les quartiers anciens de Trois-Rivières où résident des populations appauvries socialement et économiquement. ÉCOF est née d'une initiative des gens du milieu afin de trouver des solutions au problème de l'accès à l'emploi pour les personnes peu scolarisées et démunies.

L'organisme a pour mission d'améliorer les conditions de vie des personnes socioéconomiquement appauvries et faiblement scolarisées en favorisant l'accès à l'emploi.

### **Contexte**

À Trois-Rivières, au début des années 1990, plusieurs usines ont fermé leurs portes, ce qui a eu un fort impact sur l'économie régionale, notamment pour les personnes à faible scolarité qui y avaient un emploi.

Environ 35 000 personnes à faible revenu sont logées dans les quartiers anciens de Trois-Rivières. Dans les quartiers tels que Saint-François et Sainte-Cécile, 80 % des résidents sont locataires et 20 % d'entre eux consacrent 30 % et plus de leur revenu au logement. Ces logements sont généralement en état de détérioration. Selon les quartiers, la proportion d'adultes de plus de 15 ans ayant moins de neuf années de scolarité varie de 16 % et 58 % (source : données fournies lors de la soumission du projet de l'organisme). Comme beaucoup de jeunes quittent la région pour chercher un emploi, la population se fait vieillissante.

## But du projet

Le projet mis en œuvre par ÉCOF avait pour but de contribuer à la revitalisation des anciens quartiers de Trois-Rivières par l'augmentation des espaces verts et par l'accès aux logements abordables, à la saine alimentation et au transport actif. La participation de la communauté était l'élément clé du projet.

## Interventions

L'approche préconisée par ÉCOF est une stratégie globale de développement local axée sur le développement économique communautaire et sur l'adhésion aux valeurs de **justice, d'équité, d'égalité et de solidarité**. Dans cette perspective, l'organisme, accompagné de membres de la communauté, a sensibilisé la population à l'importance de l'accès à un logement de qualité à prix modique pour les familles à faible revenu, de même qu'il a mis en place des espaces de jardinage accessibles à des familles et individus en situation de pauvreté et a favorisé l'exercice physique et la mobilité des résidents des premiers quartiers de Trois-Rivières en instaurant un service de prêt de vélos.

## Résultats à court terme

**Sécurité alimentaire et verdissement** : Avec la communauté, des plans d'aménagement d'une

ruelle et d'un parc de quartier ont été conçus et trois jardins communautaires ont été aménagés dans les quartiers ciblés. Au total, 58 familles ou individus ont bénéficié de cette infrastructure. Les jardiniers ont reçu des formations, participé à un comité d'encadrement du jardinage et collaboré aux activités sociales sur la sécurité alimentaire. Ces efforts ont augmenté la consommation de fruits et de légumes chez 48 % de ceux qui font du jardinage. De plus, près de 60 % d'entre eux ont constaté que le jardinage avait contribué à améliorer leur qualité de vie et 87 % affirmaient que leur réseau de soutien social s'était amélioré.

**Accès au transport actif** : Pour favoriser le transport actif, ÉCOF a mis sur pied un service de prêt de vélos après avoir remis à neuf 200 vélos qui ont été répartis dans divers points de la ville. Dès la première année, plus de 800 prêts de vélo y ont été effectués. Selon un sondage auprès d'une centaine d'utilisateurs, 32 % des répondants ont affirmé que le service de prêt de vélo leur avait permis de moins utiliser leurs véhicules et 73 % constataient que ce service leur avait permis d'être plus actifs. Enfin, 9 % avaient répondu que ce service permettait aux gens les plus démunis de varier leurs loisirs et 4 % ont indiqué qu'ils avaient utilisé le vélo par manque de moyens financiers pour utiliser les transports en commun.

**Accès à l'habitation** : L'organisme a obtenu la collaboration de la Caisse populaire Lavolette pour la création de la Société immobilière communautaire afin de favoriser l'accès à l'habitation à prix abordables.







En vertu d'une entente, les familles à faible revenu ont eu droit à un soutien pour leur permettre de devenir propriétaires occupants dans les anciens quartiers. Ainsi, la Caisse a dégagé un montant annuel pour le développement d'une fiducie permettant d'aider financièrement les personnes à faible revenu qui étaient en mesure d'effectuer leurs paiements hypothécaires, mais qui ne disposaient pas des sommes nécessaires pour assumer la mise de fonds initiale.

### **Résultats à moyen terme (deux ans et cinq ans après la fin du financement du projet)**

En 2007, deux ans après la fin du financement de l'ASPC, le projet était toujours très actif. Comme l'implantation de la Fiducie pour l'accès à la propriété s'est avérée complexe, cette forme d'aide a été modifiée. Ainsi, la Caisse populaire verse maintenant directement le montant de base nécessaire à l'achat de la maison et en assume les coûts d'évaluation, tandis que ÉCOF en assume les frais d'inspection. L'organisme vise également à ce que les frais notariés soient gratuits pour les démunis.

En 2010, cinq ans après la fin du projet, la Société immobilière communautaire est toujours active. Chaque année, près d'une quinzaine de familles à faible revenu ont ainsi accès à la propriété. Ce projet a également conduit ÉCOF à aller de l'avant avec un autre projet, soit en créant l'Agence immobilière sociale qui voit à la gestion sociale d'immeubles à logements.

Le service de prêt de vélos est toujours en activité. À l'été 2006, on enregistrait 2 000 prêts de vélos

comparativement à 800 prêts quelques années auparavant. En 2010, le service est toujours en vigueur et amorce, avec les partenaires du milieu, une transformation qui lui permettra de devenir une petite entreprise d'économie sociale. Au printemps 2007, il y avait encore trois jardins communautaires en activité. L'un des terrains prêtés par la Ville est toutefois contaminé. Pour résoudre ce problème, des bacs de jardinage en bois ont été installés sur le terrain. En 2009, un quatrième jardin communautaire est venu s'ajouter dans un autre secteur de la ville. Ce jardin permet à 40 autres familles d'y jardiner. Deux ruelles ont été verdies et les résidents demeurent engagés dans leur entretien. Trois ans après la fin du projet, la surface végétale a augmenté grâce à l'aménagement d'un parc sur l'ancien terrain d'Hydro-Québec.

### **Leçons tirées du projet**

- Le fait qu'un premier partenaire<sup>5</sup> s'investisse financièrement, même minimalement, favorise l'engagement d'autres partenaires (effet de levier). Par ailleurs, selon le chargé du projet : « *Comme le financement de projets est souvent tributaire de la « démonstration » des résultats, le soutien financier de départ de l'ASPC nous a permis d'améliorer notre « porte-folio » de réalisations et ainsi de nous ouvrir d'autres portes.* »
- On ne mobilise pas une communauté sur des pensées abstraites. Il faut développer, avec l'ensemble des partenaires, des projets concrets qui auront une incidence sur le milieu.
- Pour bien arrimer une opération de revitalisation, les rôles de chaque partenaire doivent être bien définis. La population et les entreprises doivent être interpellées directement dans les lieux de décisions. Des ententes doivent être prises pour contractualiser l'engagement des différentes autorités et des différents partenaires financiers.

<sup>5</sup> L'Agence de la santé publique du Canada s'est ensuite inscrite parmi les nombreux partenaires de l'ensemble de cette démarche.

## Survol des actions sur les trois axes du développement durable et sur les déterminants de la santé

### Déterminants environnementaux

- Augmentation du transport actif et diminution de l'utilisation de l'automobile;
- Amélioration des conditions de logement grâce à l'accès à la propriété;
- Augmentation de la surface de verdissement (ruelles, jardins et parc).

### Déterminants économiques

#### **Revenu :**

- Meilleur accès à la propriété pour les personnes à faible revenu / réduction des frais initiaux à l'achat d'une propriété;
- Accès gratuit à des moyens de transport pour les personnes à faible revenu.

### Déterminants sociaux

#### **Environnement social :**

- Modification de politiques en vue de favoriser un meilleur accès à la propriété (environnement social);
- Modification de pratiques d'affaires entourant l'accès aux prêts domiciliaires.

#### **Réseau de soutien social :**

- Création de réseaux sociaux chez les participants, notamment chez ceux qui font du jardinage.

### Déterminants individuels

#### **Habitudes de vie et développement des habiletés personnelles :**

- Développement de compétences grâce aux formations reçues sur le jardinage et à la participation au projet;
- Augmentation de la consommation de fruits et de légumes chez ceux qui font du jardinage;
- Augmentation de la pratique d'activité physique (jardinage et cyclisme).

Site Internet de ÉCOF : <http://www.ecof.qc.ca/>

## Démarche de revitalisation des quartiers anciens à Salaberry-de-Valleyfield

Organisme : *Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers de Salaberry-de-Valleyfield (PRAQ)*  
Durée du projet : 36 mois (2002 à 2005)  
Région : Montérégie



### Collectivité :

Ville de Salaberry-de-Valleyfield

### Échelle de mise en œuvre du projet :

Locale

### Milieu :

Urbain

### Groupe cible :

Personnes à faible revenu ou à faible scolarité vivant dans des quartiers appauvris ou dans des logements insalubres

### Élément central du projet :

Participation citoyenne en vue d'améliorer les conditions de scolarisation et de logement de familles à faible revenu

### Partenaires dans ce projet :

- 6 organismes du domaine social
- 5 organismes du secteur de l'économie
- 2 organismes du secteur municipal
- 2 organismes du secteur de la santé
- 1 organisme du secteur des loisirs
- 1 organisme du secteur de l'éducation
- 1 organisme du secteur de la justice
- 1 organisme du secteur de l'environnement

### Type de contribution des partenaires :

- Financement
- Support technique
- Expertise
- Leadership
- Promotion

### La mission de PRAQ

L'organisme Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers (PRAQ) a pour mission de soutenir le développement « d'approche territoriale intégrée » à partir d'initiatives et de projets structurants qui contribuent à une revitalisation des anciens quartiers à Salaberry-de-Valleyfield. À cette fin, l'organisme priorise les quartiers Bellerive, Sainte-Cécile et Sacré-Cœur. Les interventions sont axées sur l'aménagement du territoire, l'environnement, la sécurité, la participation citoyenne, l'emploi, la formation, l'insertion socioprofessionnelle, le logement, la vie de quartier, la mise en valeur du patrimoine bâti, culturel et social.

### Contexte

La ville de Salaberry-de-Valleyfield compte 40 000 habitants dont plus de 6 000 vivent dans trois quartiers anciens : Bellerive-Ouest, Sainte-Cécile, Sacré-Cœur. La concentration de ménages aux caractéristiques socioéconomiques défavorables y est importante : monoparentalité, pauvreté infantile, sous-scolarité, criminalité, faible cohésion communautaire, détérioration généralisée des logements. Cette communauté enregistre un bilan de santé parmi les plus faibles de la Montérégie.

## But du projet

Le projet comportait deux volets, soit le volet logement et le volet soutien communautaire aux écoles et aux familles. Le volet logement visait la salubrité et la qualité de l'air intérieur des habitations avec vide sanitaire (cave en terre battue) où le taux d'asthme des résidents était de 11,6% comparativement à 5,5% pour la moyenne de la Montérégie. Le volet scolaire et familial visait la réussite scolaire des jeunes de 6 à 12 ans de cinq écoles dans trois quartiers défavorisés, ainsi que l'aménagement d'environnements sains, propices aux apprentissages académiques et sociaux des jeunes<sup>6</sup>.

18

## Interventions

L'approche d'intervention a consisté en un engagement continu de partenaires de différents secteurs : les écoles, le CLSC, la municipalité, les services de police, Justice-Alternative du Suroît et les organismes communautaires des trois quartiers ciblés. Les objectifs des deux axes d'intervention étaient de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté, d'agir sur les différentes facettes d'une problématique et de développer des habiletés de concertation en vue de faire avancer des projets de quartiers qui soient structurants à court et à moyen termes.

**Volet scolaire** : Les écoles ciblées se sont engagées à ouvrir leurs portes à la communauté par l'entremise d'une « école vivante dans un milieu revitalisé ». À cet effet, des ententes ont été signées entre le milieu scolaire et les autres partenaires du PRAQ. Cette dynamique a permis l'instauration d'un partenariat entre la communauté, les écoles et les intervenants de la santé. Les interventions ont consisté à promouvoir l'éco-civisme dans les écoles et dans la communauté afin d'augmenter les conduites pacifiques et de développer des habiletés dans la résolution de conflits chez les enfants. De plus, les interventions ont visé à améliorer les habiletés des parents dans leurs compétences de base afin qu'ils appuient leurs enfants dans leur réussite scolaire et à améliorer la perception des jeunes, des parents et des intervenants face à leur capacité d'améliorer leur santé et leur milieu de vie.

**Volet logement** : Des outils d'évaluation de l'état des logements ont été élaborés, et près de 200 maisons ont été visitées afin de déterminer les risques qu'elles présentent pour la santé des occupants. Des outils de soutien technique pour l'aide à la rénovation ont été créés et distribués aux résidents. Afin de favoriser la réintégration au marché du travail et l'adoption de comportements pour le maintien de la qualité des logements, des réseaux d'entraide à la rénovation ont été créés.

## Résultats à court terme

Au terme des 36 mois du projet, à l'intérieur du volet soutien communautaire aux écoles et aux familles, des activités parascolaires et familiales avaient été organisées, des comités de travail jeunesse avaient été mis sur pied et une « sporthotèque » avait été créée. L'intervention a donné lieu à une programmation d'activités de loisirs adaptées à chacune des cinq écoles ciblées (culturelles, récréatives, sportives) auxquelles les parents ont participé.

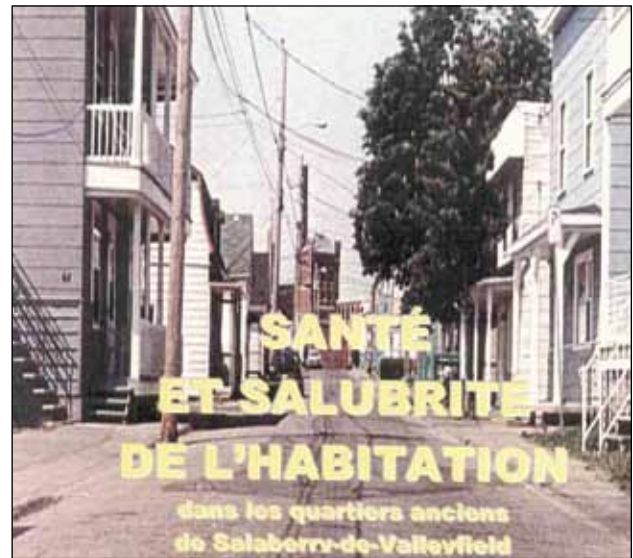


<sup>6</sup> Vidéo de l'intervention : <http://www.uquebec.ca/ptc/adsm/node/322>

Quant au volet logement, une cinquantaine de logements ayant une cave en terre battue avaient été inspectés, et la présence de moisissures avait été observée dans 58 % des cas. En plus de l'inspection des logements, des ateliers pour améliorer la qualité de l'air intérieur et les habitudes de vie avaient été offerts aux résidents de ces quartiers. Des démarches auprès de la Ville et de Rénovation Québec avaient été effectuées afin de venir en aide aux propriétaires à faible revenu pour la rénovation de maisons insalubres. De plus, une étude réalisée en collaboration avec la Direction de la santé publique (DSP) de la Montérégie avait établi que la présence d'un vide sanitaire (cave en terre battue) pouvait causer une humidité excessive et de la pourriture des structures favorisant la croissance de moisissures et accroître l'incidence de l'asthme.

### Résultats à moyen terme (trois ans après la fin du financement du projet)

L'organisme PRAQ avait obtenu qu'un montant de 600 000 \$ soit injecté dans le programme Rénovation Québec, incluant les frais de gestion, pour la rénovation d'une trentaine de propriétés pour la phase 2. En fonction des revenus familiaux, la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Ville de Salaberry-de-Valleyfield peuvent dorénavant couvrir jusqu'à 90 % des coûts occasionnés par les travaux de rénovation des maisons. Les propriétaires à faible revenu n'ont ainsi qu'à déboursier la différence de la facture totale. Afin de soutenir les résidents, la Société d'habitation du Québec, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et PRAQ ont également élaboré un guide sur l'entretien et les améliorations à prix abordables en milieu résidentiel. Par ailleurs, PRAQ a obtenu un financement de 10 000 \$ de la SHQ afin de réaliser une étude sur une forme de gestion en habitation communautaire et sociale; il a également obtenu 20 000 \$ de la part de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour la mise sur pied d'un premier projet de logements abordables. PRAQ, en collaboration avec les partenaires associés au logement sur son territoire, a également influencé la politique municipale. Ainsi, en 2006, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté une Stratégie municipale en matière de logement et a élaboré une politique municipale de logement fondée sur l'engagement des citoyens, l'équité et la salubrité en matière de logement. Un comité consultatif a été mis sur pied afin de définir les grandes orientations et le processus de cette démarche. Ce comité avait



pour mandat d'établir les enjeux, les pratiques et les politiques associés au logement. Il avait également à examiner d'autres avenues possibles afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens, à prévoir l'évolution des besoins en terme de logement et à développer un plan d'action des intentions contenues dans la politique. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a aujourd'hui des règlements et des protocoles d'entente qui font en sorte que 85 % de l'enveloppe totale des programmes de Rénovation Québec et de Revitalisation des quartiers anciens doit être consacrée aux zones prioritaires dont les quartiers anciens font partie. Ainsi, près de 150 dossiers ont été traités à ce jour pour un total de 2 178 667 \$.

Quant au volet soutien communautaire aux écoles et aux familles, beaucoup de retombées positives ont été générées. Parallèlement à la démarche de PRAQ et en raison de cette démarche, *Québec en forme* s'implique à Salaberry-de-Valleyfield et travaille conjointement avec l'organisme. Le mandat de *Québec en forme* est de favoriser, par la mobilisation de communautés locales, l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois âgés de 5 à 17 ans. Par ailleurs, *Québec enfant* intervient en prévention auprès des jeunes de 9 à 5 ans, tandis que PRAQ se concentre sur l'aspect intergénérationnel dans une dynamique de quartier et de voisinage de l'ensemble de la communauté (de 0 à 99 ans).

Enfin, la Ville intervient auprès de la clientèle jeune en appuyant, sur le plan financier ou logistique, les organismes communautaires par la non-tarifification des locaux et des structures sportives estimée à

604 658 \$. Aujourd'hui, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield finance un poste de coordonnateur ayant notamment comme responsabilité le développement du secteur communautaire, ce qui inclut la revitalisation des vieux quartiers, l'accompagnement de *Québec en forme* et l'accompagnement de l'organisme PRAQ.

## Leçons tirées du projet

- Dégager clairement les orientations stratégiques de l'organisme avec les partenaires et les collaborateurs quant à la vision, la mission et les mandats et établir un plan d'action triennal;
- Réviser les stratégies de communication afin de créer des interfaces auprès des dirigeants, des partenaires et des collaborateurs afin de discuter des principes du projet, les modifier au besoin et augmenter la compréhension commune et l'adhésion;
- Préciser dans la conception même du projet, les contributions attendues et les rôles à jouer par chacun des partenaires en fonction de leurs missions respectives;
- Parfaire la conception (conception multidisciplinaire) des projets spécifiques d'intervention afin d'intégrer la mission des différents organismes touchés par la problématique et d'appliquer des concepts et des moyens d'analyse partagés par les intervenants de plusieurs secteurs;
- Intégrer la pérennité dans la conception même du programme de PRAQ.

## Survol des actions sur les trois axes du développement durable et sur les déterminants de la santé

### Déterminants environnementaux

- Amélioration de la qualité d'habitation;
- Amélioration de la qualité de l'air intérieur;
- Création de lieux favorables à l'activité physique.

### Déterminants économiques

#### *Environnement social :*

- Modification de pratiques d'affaires permettant l'accès aux subventions pour les propriétaires à faible revenu.

#### *Revenu :*

- Réduction des inégalités par l'accès à coût réduit aux équipements sportifs pour les personnes à faible revenu.

### Déterminants sociaux

#### *Réseau social :*

- Création de réseaux sociaux chez les participants au volet logement.

#### *Environnement social :*

- Assouplissement des critères de politiques afin de permettre la rénovation de logements des propriétaires à faible revenu.

#### *Développement sain durant l'enfance :*

- Création d'une dynamique communautaire et familiale entourant l'apprentissage et le bien-être des enfants;
- Meilleur engagement des parents auprès des enfants;
- Renforcement des compétences parentales.

### Déterminants individuels

#### *Habitudes de vie et développement des habiletés personnelles :*

- Développement de compétences des locataires et des propriétaires pour la rénovation de logements insalubres;
- Meilleur engagement communautaire de la part des résidents.

## Favorisation à l'intégration au marché du travail

Organisme : *Service action communautaire Outaouais inc. (SACO) - (Le Grenier du petit sportif)*

Durée du projet : 27 mois (2002 à 2005)

Région : *Outaouais*



### Collectivité :

Ville de Gatineau

### Échelle de mise en œuvre du projet :

Locale

### Milieu :

Urbain

### Groupe cible :

Familles à faible revenu, jeunes décrocheurs scolaires délinquants, étudiants de milieux défavorisés

### Élément central du projet :

Mobilisation de la communauté afin de diminuer la marginalité des personnes à faible revenu et de favoriser la réinsertion sociale

### Partenaires dans ce projet :

- 30 organismes du secteur social
- 13 organismes du secteur privé
- 11 écoles primaires et secondaires
- 6 centres d'éducation pour adultes
- 5 organismes du secteur des communications
- 5 organismes (social, jeunesse et santé)
- 3 organismes du secteur de la justice
- 2 organismes municipaux

### Type de contribution des partenaires :

- Financement
- Dons d'équipement
- Soutien technique
- Expertise
- Leadership
- Promotion

### La mission de SACO

Créé en 1972, le Service action communautaire Outaouais inc. (SACO) a pour mission de promouvoir et de soutenir la réhabilitation des contrevenants adultes et leurs familles. Le but de leurs actions est d'encourager et d'appuyer la participation des contrevenants, des victimes, des citoyens et des organismes communautaires à l'humanisation de la justice et à la prévention du crime.

### Contexte

L'Outaouais se caractérise par un clivage entre les municipalités régionales de comté (MRC) du nord et celles du sud, ces dernières enregistrant un écart de revenu nettement inférieur. De plus, 40 % de la population des MRC du sud est sans diplôme. Dans les secteurs les plus pauvres, 40 % des familles sont monoparentales et 20 % des ménages consacrent plus de 50 % de leur revenu au logement. Le taux d'abandon scolaire au secondaire y est plus élevé que celui de la moyenne québécoise (source : données fournies lors de la soumission du projet de l'organisme). En 2006, le quartier Pontiac enregistrait le plus faible revenu disponible par habitant du Québec (un peu plus de 16 000 \$) et le ratio d'abandon scolaire était de quatre décrocheurs sur 10 jeunes (Centraide Outaouais, 2009). L'Outaouais urbain est une région où les inégalités sociales ont des répercussions sur l'état de santé de la population.



# Favorisation à l'intégration au marché du travail



## But du projet

Le projet visait à mettre en pratique un modèle novateur afin d'agir sur les inégalités sociales, et ce, par l'intégration de jeunes au marché du travail ou leur retour aux études, la diminution de la marginalisation des familles à faible revenu, l'amélioration des conditions d'accès à la pratique du sport et l'utilisation du transport actif et sain pour l'environnement.

## Interventions

Le projet de SACO a créé une synergie communautaire par la participation de plus de 70 partenaires ayant pour objectif commun l'intégration sociale de familles défavorisées et marginalisées et de jeunes décrocheurs scolaires délinquants. Le projet se divisait en quatre volets.

1. Le premier volet, visant la réinsertion sociale des jeunes, se résumait à la formation intensive durant 26 semaines de 16 jeunes marginalisés. Les thèmes de la formation étaient : entretien en réparation d'équipements sportifs, employabilité, gestion des conflits, gestion de budget, criminalité, toxicomanie, développement de capacités à interagir avec les autres et estime de soi. Ces formations étaient suivies de stages en milieu de travail.
2. Le deuxième volet, visant à favoriser l'intégration au marché du travail, s'est déroulé en collaboration avec des organismes communautaires, des centres d'emploi et des écoles pour adultes afin d'appuyer les démarches des 50 jeunes participants; des vélos leur ont été remis pour faciliter leurs déplacements dans la recherche d'un emploi ou le retour aux études.

3. À l'intérieur du troisième volet, visant à diminuer la marginalisation des familles à faible revenu, la communauté a récupéré 1 500 articles de sport qui ont été remis en état et distribués aux familles plus démunies, à des écoles et à des organismes communautaires, ce qui a donné lieu à une trentaine de protocoles de collaboration.
4. Le quatrième volet consistait à tenir des fins de semaine bimensuelles de développement d'habiletés parentales pour les familles membres du Grenier du petit sportif (un organisme faisant partie intégrante de SACO).

## Résultats à court terme

- Une cinquantaine de jeunes avaient reçu un vélo et affirmaient faire davantage d'exercice, puisqu'ils utilisaient dorénavant uniquement ce mode de transport;
- Trente-et-une personnes disaient avoir trouvé un emploi ou effectué un retour aux études grâce au vélo comme moyen de transport;
- Un an après le début des interventions, 26 % des 66 jeunes participants avaient cessé de fumer;
- La moitié des 50 jeunes affirmaient être en meilleure situation financière et 24 % n'avaient plus recours à l'assurance-emploi ou à l'aide sociale;
- Quatre-vingt-neuf familles à faible revenu (moins de 10 000 \$ par année) avaient bénéficié des dons d'équipement sportif, dont 37 familles monoparentales et 28 de diverses origines ethniques;
- Sept écoles avaient reçu de l'équipement sportif pour leurs activités parascolaires;
- Les familles et les bénévoles avaient une meilleure compréhension de l'importance des activités physiques pour la santé et pour prévenir l'obésité;

# Favorisation à l'intégration au marché du travail

- On notait une augmentation du taux de pratique de l'activité physique chez les enfants de milieu défavorisé, ainsi qu'une augmentation du nombre d'activités sportives réalisées en famille;
- Il existait une plus grande solidarité du secteur privé et municipal avec les organismes communautaires intervenant auprès des familles à faible revenu;
- La collectivité était plus sensible aux répercussions de la pauvreté, notamment la marginalisation que celle-ci entraîne chez les enfants qui ne peuvent pratiquer les activités offertes par l'école faute d'argent et d'équipement sportif.

24

## Résultats à moyen terme (cinq ans après la fin du financement du projet)

Parmi les jeunes décrocheurs scolaires participants, une personne terminait ses études en sciences infirmières, une personne terminait ses études universitaires en récréologie, une autre en communication et une personne travaillait toujours au même endroit depuis l'obtention de son diplôme.

En 2010, le Grenier du petit sportif, une initiative mise sur pied par SACO, poursuit la collecte des dons d'articles de sport pour les familles à moindre revenu afin de leur permettre de pratiquer des activités sportives et d'inciter les jeunes à être actifs et à s'épanouir dans un milieu social dynamique. Au cours de l'année 2008-2009, au total 566 articles sportifs avaient été remis à des familles, à des écoles et à des organismes; 359 personnes avaient ainsi pu bénéficier d'une aide. De plus, dans la même année, on enregistrait 952 prêts de vélos. Pour les



réparations mineures des équipements, l'organisme a compté sur 39 bénévoles du Programme de travaux compensatoires de SACO, ce qui a représenté 2 191 heures de bénévolat.

## Retombées du projet

À la demande de la Ville de Gatineau, l'organisme gère aujourd'hui la Maison du vélo qui offre plusieurs services comme la location de bicyclettes, le dépannage mécanique et l'information touristique sur les sentiers récréatifs. La Maison du vélo fonctionne grâce au soutien financier d'Emploi Québec et de la Ville de Gatineau et avec l'aide de nombreux bénévoles.

Ainsi, la plupart des activités mises sur pied à l'intérieur de ce projet se poursuivent aujourd'hui et certaines se sont consolidées et ont pris de l'ampleur.

## Expérimentation du projet dans une autre communauté

Grâce à la collaboration de l'organisme le Grenier du petit sportif/SACO, l'organisme Anti-pauvreté de la Mauricie a élaboré un projet similaire, le Recyclo Sportif, qui effectue la collecte de bicyclettes, leur réparation ou remise en état et leur distribution à des personnes démunies. L'organisme sert environ 4 000 personnes par année.

## Leçons tirées du projet

- Les partenaires (tant municipaux, privés que communautaires) n'ont pas hésité à participer pleinement au projet, car les objectifs poursuivis répondaient à un besoin réel;
- L'établissement d'un partenariat autour d'un projet concret avec le milieu maximise les retombées des actions;
- Un projet accrocheur et innovateur prend sa place rapidement dans un milieu de vie;
- L'importance de croire fermement en son propre projet afin d'associer des partenaires de différents milieux et des membres diversifiés de la communauté.

## Survol des actions sur les trois axes du développement durable et sur les déterminants de la santé

### Déterminants environnementaux

- Récupération d'équipements sportifs;
- Augmentation du transport actif.

### Déterminants économiques

#### *Revenu et situation sociale :*

- Amélioration de la situation sociale des jeunes participants qui se sont intégrés à la communauté;
- Réinsertion sociale de jeunes participants;
- Meilleur accès aux loisirs pour les familles à faible revenu.

### Déterminants sociaux

#### *Environnement social :*

- Meilleure intégration des familles à faible revenu par l'accès au sport;
- Engagement communautaire des membres de la communauté;
- Changement de perception des membres de la communauté et des partenaires face à la pauvreté.

#### *Réseau de soutien social :*

- Création de réseaux sociaux et communautaires.

#### *Développement sain durant l'enfance :*

- Augmentation de la pratique d'activités sportives en famille et à l'école;
- Amélioration des habiletés parentales.

#### *Éducation :*

- Augmentation de la scolarité de jeunes participants.

### Déterminants individuels

#### *Habitudes de vie et développement des habiletés personnelles :*

- Augmentation de la pratique des activités sportives;
- Abandon du tabac durant au moins un an par 14 jeunes;
- Développement d'habiletés personnelles des 60 jeunes par les stages auxquels ils ont participé.

# 7

## Lutte aux îlots de chaleur urbains à Montréal (phases 1 et 2)

Organisme : Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal)

Durée du projet : 37 mois (2004 à 2008)

Région : Montréal



26

### Échelle de mise en œuvre du projet :

Locale

### Milieu :

Urbain

### Groupe cible :

Les membres de la communauté, les institutions et la Ville de Montréal

### Élément central du projet :

Sensibiliser les citoyens de Montréal à l'importance du verdissement pour combattre les îlots de chaleur

### Partenaires dans ce projet :

5 organismes du domaine de l'éducation

4 organismes du domaine de l'environnement

3 organismes du domaine social

2 organismes du domaine municipal

2 organismes du domaine de la santé

179 bénévoles

### Type de contribution des partenaires :

Financement

Approvisionnement

Prêt d'équipement

Aide technique (plantation d'arbres, aménagement)

Expertise

### La mission du CRE-Montréal

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) agit principalement sur le territoire de l'île de Montréal. Sa mission première consiste à promouvoir l'intégration des valeurs environnementales dans le développement local et régional en intervenant sur les enjeux priorités par ses membres. Sa stratégie d'intervention favorise le partage d'expertise et d'information, l'éducation, la démocratisation des processus décisionnels, la concertation et la réalisation de projets concrets avec les intervenants du milieu.

### Contexte

La minéralisation des villes (asphalte, béton, etc.) a pour conséquence d'élever les températures extérieures de 2°C à 8°C comparativement à celles enregistrées à la campagne. Il existe aussi des variations importantes de température d'un quartier à un autre, voire à l'intérieur d'un même quartier, liées à la présence ou à l'absence de végétation qui agit comme un véritable climatiseur urbain. Ce phénomène connu sous l'appellation « îlots de chaleur » a des conséquences néfastes sur l'environnement et la santé : présence de smog, diminution de la qualité de l'air, davantage d'hospitalisations et de problèmes de santé pour les personnes à risque (les enfants, les personnes âgées ou atteintes d'une maladie chronique, etc.). On estime que, à Montréal, 1 540 personnes décèdent chaque année de façon prématurée en raison de la pollution atmosphérique (source : données fournies lors de la soumission du projet de l'organisme).

### But du projet

Le projet visait à outiller la population de Montréal en leur transmettant de l'information et des moyens d'agir contre les îlots de chaleur et la pollution atmosphérique par la plantation d'arbres et d'arbustes.

# Lutte aux îlots de chaleur urbains à Montréal (phases 1 et 2)

## Interventions

Au départ, CRE-Montréal a élaboré et distribué à 80 000 exemplaires le dépliant « Pour ma santé, pour mon milieu de vie, je verdis » qui expliquait le phénomène des îlots de chaleur. D'avril 2005 à décembre 2006, l'organisme a tenu 44 séances d'information présentant la problématique des îlots de chaleur urbains afin de stimuler des actions concrètes de verdissement. Ces séances d'information, qui ont été suivies de périodes d'interaction avec le public, ont été effectuées lors d'événements populaires, de colloques sur l'environnement et de rencontres avec des groupes de citoyens de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Ces séances ont permis de joindre environ 500 citoyens du grand public ou de l'arrondissement. En un an et demi, cette sensibilisation a donné lieu à 17 activités de verdissement sur les terrains d'écoles, d'églises, de centres de la petite enfance ou espaces publics. De plus, trois ruelles ont été verdies. Des élus et décideurs des arrondissements montréalais ont



également été sensibilisés à la nécessité de verdir les espaces publics, ainsi qu'à protéger davantage les arbres actuels. Ainsi, le projet du CRE-Montréal a stimulé les résidents afin qu'ils s'approprient leur milieu de vie et développent une volonté de contribuer concrètement à l'amélioration de leur environnement tant visuel que physique.

## Résultats à court terme – phase 1

Les plantations effectuées dans divers milieux ont conduit à une augmentation de 175 arbres et 165 plantes grimpantes sur le Plateau Mont-Royal, où l'on recense plusieurs îlots de chaleur dans une zone densément peuplée. Au début de la réalisation du projet de lutte aux îlots de chaleur urbains, cette problématique était méconnue. En octobre 2006 (18 mois après le début du projet), la ville annonçait sa contribution financière de 250 000 \$ à la Société pour le verdissement de l'île de Montréal (SOVERDI) pour la réduction notamment des îlots de chaleur. Enfin, à la demande de la Ville de Montréal en septembre 2006, le CRE-Montréal a effectué une étude : « Identification des lieux potentiels de plantation d'arbres sur le territoire du centre-ville de Montréal », ce qui comprenait les arrondissements Ville-Marie, Plateau Mont-Royal et Sud-Ouest. Malgré le peu de terrains disponibles, l'étude a fait état d'un potentiel de plantation de 5 748 arbres dans les secteurs publics et privés.

## Résultats à court terme – phase 2

La phase 2 consistait à agir de façon concertée en vue de créer un « îlot de fraîcheur » dans le secteur Saint-Stanislas, sur le Plateau Mont-Royal. Cet îlot est délimité à l'est par la rue Garnier, à l'ouest par la rue Chambord, au nord par la rue Laurier et au sud par la rue Mont-Royal. Au total, 85 arbres, 193 arbustes et 56 plantes grimpantes y ont été mis en terre. Par ailleurs, en 2008 et en 2009, grâce au partenariat entre le CRE-Montréal et l'arrondissement de Saint-Laurent, le Comité écologique du grand Montréal, la Maison de quartier Villeray et la SOVERDI, plusieurs centaines d'arbres et d'arbustes ont été mis en terre dans le parc industriel de Saint-Laurent.

À la suite, entre autres, de la proposition de l'organisme, le premier plan stratégique de développement durable de la collectivité de la Ville de Montréal, phase 2007-2009, incluait une nouvelle action sur la réduction de la présence des îlots de chaleur. On notait de plus une augmentation d'interventions de verdissement par les services municipaux des parcs, lesquels ont modifié plusieurs pratiques (telles que prévoir des emplacements pour la plantation d'arbres et d'arbustes lors de la réfection des trottoirs et des rues ou planter les arbres en bosquets plutôt qu'en alignement espacé afin de capter davantage la chaleur et la pollution).

Au total, depuis 2004, le CRE-Montréal est intervenu directement dans huit sites différents sur le Plateau Mont-Royal afin de lutter contre les îlots de chaleur et 1 000 arbres et arbustes, au moins, ont été ajoutés à ceux existants. À ces efforts s'ajoutent les initiatives individuelles, communautaires ou municipales que l'organisme a inspirées.

## Suites du projet

En février 2008, le CRE-Montréal a organisé le forum « Espaces verts et verdissement » qui portait sur l'état du couvert végétal et les îlots de chaleur urbains; 200 personnes ont assisté à cet événement (décideurs, chercheurs universitaires, urbanistes, architectes, fonctionnaires, et d'autres). En avril 2010, à l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité, le CRE-Montréal était responsable de la tenue du Sommet sur la biodiversité et le verdissement de Montréal, organisé en partenariat avec la Ville de Montréal. Des experts locaux et des conférenciers internationaux ont fait état de projets verts mis en place avec succès dans différentes villes du monde. Le Sommet visait à fournir des solutions concrètes aux acteurs montréalais et à mobiliser ces derniers pour la protection de la biodiversité dans l'île de Montréal.

Depuis 2008, le CRE-Montréal bénéficie du soutien de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour la réalisation d'un projet-pilote axé sur la lutte aux îlots de chaleur dans l'environnement de populations vulnérables vivant dans des habitations à loyer modique (HLM) à Montréal-Nord.

## Développement de connaissances et interventions

L'organisme a produit différents rapports qui ont permis le développement de connaissances et inspiré l'action de la part d'autres organismes sur les îlots de chaleur et le verdissement. De plus, le CRE-Montréal a mentionné, à plusieurs reprises, dans ses mémoires relatifs à des projets d'aménagement urbain d'envergure (comme des projets d'autoroute en milieu urbain) la nécessité de combattre les îlots de chaleur. Ces documents sont disponibles dans le site Internet de l'organisme (liste ci-dessous non exhaustive) :

- *Le verdissement montréalais : pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique, 2007, 80 pages.*

- *Les outils développés pour sensibiliser et faciliter l'action de verdissement, 2007, 26 pages.*
- *Essai d'évaluation de l'impact du verdissement de l'îlot de fraîcheur St-Stanislas sur la santé des Montréalais, présenté par Éric Claeysen et Olivier Kolmel, mars 2008, pour le compte de CRE-Montréal.*
- *Rapport de l'Institut de recherche en biologie végétale commandé sous le volet évaluation : Rôles des arbres et des plantes grimpantes en milieu urbain : revue de littérature et tentative d'extrapolation au contexte montréalais, janvier 2007, 24 pages.*
- *Mémoire sur le projet de réfection du complexe Turcot, présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le 18 juin 2009, 24 pages.*
- *Mémoire sur le projet de réaménagement de l'autoroute Bonaventure, présenté à l'Office de consultation publique de Montréal, le 7 janvier 2010, 7 pages.*

## Résultats

### Des résultats sur la température

En septembre 2007, durant une journée de chaleur élevée, la température (en degrés centigrades) a été relevée en post-test sur huit sites d'intervention du CRE-Montréal sur le Plateau Mont-Royal. Grâce à la végétation ajoutée, des écarts de température statistiquement significatifs ont été observés.

### Des résultats sur la qualité de l'air

À l'îlot Saint-Stanislas, 79 arbres et 163 arbustes ont été plantés. Lorsqu'on tient compte de la contribution de cette végétation à celle qui était déjà présente, on estime que la quantité de polluants atmosphériques capturés durant les cinq prochaines années sera de 964 kg et de 5 213 kg durant les 20 prochaines années.



## Leçons tirées du projet

- Lorsqu'un levier pour l'action leur est proposé, les gens sont plus réceptifs et prêts à agir.
- L'organisme a pu atteindre les objectifs de réalisation de ce projet de verdissement parce que des végétaux ont été gracieusement offerts par des partenaires. Cette offre a suscité une action concrète.
- Lorsqu'on obtient l'engagement d'un groupe de citoyens, il est nécessaire de les accompagner tout au long du parcours. Le développement d'un lien de confiance avec les membres de la communauté les incite à s'engager en sachant qu'ils obtiendront l'appui concret d'une personne ayant les compétences de base.
- Les arbres et les arbustes mis en terre par les entrepreneurs ont moins de chance de survie à moyen terme que ceux plantés par la communauté; les citoyens sont plus réceptifs aux besoins des végétaux et s'investissent plus facilement dans leur entretien.
- Il est important d'agir dans une approche multisectorielle dans laquelle tous les acteurs sont appelés à intervenir pour une action durable à l'échelle du territoire.



## Survol des actions sur les trois axes du développement durable et sur les déterminants de la santé

### Déterminants environnementaux

- Contribution à une diminution des îlots de chaleur;
- Diminution des polluants atmosphériques.

### Déterminants économiques

- Augmentation des ventes d'arbres et arbustes pour couvrir les besoins des zones d'intervention;
- Augmentation de la valeur immobilière où le verdissement a eu lieu.

### Déterminants sociaux

- Influence sur la modification de politiques municipales pour la lutte aux îlots de chaleur;
- Sensibilisation d'une large partie de la population montréalaise à l'importance du verdissement pour la santé;
- Possibilité de diminution à moyen terme du nombre de cas d'hospitalisation à la suite de coups de chaleur;
- Meilleure action concertée pour lutter contre les îlots de chaleur.

### Déterminants individuels

- Développement de connaissances de résidents montréalais sur la plantation et l'entretien des arbres et arbustes;
- Amélioration du sentiment de bien-être par la présence de verdissement.

Site Internet de CRE-Montréal : <http://www.cremtl.qc.ca/>



## Des jardins sur les toits

Organisme : *Alternatives*  
 Durée du projet : 39 mois (2004 à 2007)  
 Région : *Montréal*



### Collectivité :

Quartiers défavorisés de Montréal

### Échelle de mise en œuvre du projet :

Locale

### Milieu :

Urbain

### Groupe cible :

Les personnes vivant dans un quartier à faible revenu, particulièrement les personnes âgées, les enfants et les jeunes ainsi que des segments de la population sujets à l'insécurité alimentaire

### Élément central du projet :

Avec la participation de la communauté, aménager des espaces verts en ayant recours à de nouvelles méthodes en vue de créer un écosystème urbain en meilleure santé et d'offrir des possibilités d'agriculture urbaine

### Partenaires dans ce projet :

6 organismes du secteur social  
 4 organismes du secteur environnemental  
 3 organismes du secteur municipal  
 3 organismes du secteur de l'éducation

### Type de contribution des partenaires :

Organisation  
 Formation  
 Aide technique  
 Promotion  
 Expertise  
 Financement

### La mission de Alternatives

Alternatives est un organisme non gouvernemental de solidarité et de développement international qui vise à proposer et à faire connaître à la population des alternatives justes, progressistes, pacifiques et durables, fondées sur l'expérience des organismes enracinés dans leur communauté.

### Contexte

En plus de l'approvisionnement en fruits et légumes frais et d'une contribution à la sécurité alimentaire, le jardinage écologique urbain contribue au développement sain des communautés : réduction des îlots de chaleur, amélioration de la qualité de l'air, valorisation des déchets organiques, augmentation de la biodiversité, embellissement de l'environnement immédiat et pratique d'une activité physique.

Pour faciliter le jardinage urbain, l'équipe du projet a mis au point une technique de culture hors-sol dans des bacs assortis d'une réserve d'eau. Cette technique



## Des jardins sur les toits

hybride entre l'hydroponie et la culture traditionnelle en bac est simple, efficace et permet de produire des fruits et légumes biologiques tout en générant une autonomie d'eau pour les plants d'environ quatre jours l'été et plus d'une semaine au printemps.

### But du projet

Le projet visait à créer un écosystème urbain plus sain et à réduire l'insécurité alimentaire en expérimentant des techniques agricoles novatrices.

### Interventions

32

Cette expérience reposait sur la participation de citoyens et de partenaires de différents secteurs dans l'aménagement de nouveaux espaces verts communautaires en vue d'offrir aux citoyens démunis une nourriture fraîche, accessible et écologique, tout en contribuant à un meilleur environnement. Les trousseaux « Prêts à pousser », y compris les jardinières avec réserve d'eau créées par l'équipe du projet ont été utilisées pour le jardinage sur des toits institutionnels ou distribuées aux participants pour la culture alimentaire sur leur balcon. La population visée se composait de personnes âgées, d'enfants et de personnes de quartiers démunis vivant dans l'insécurité alimentaire.

Des organismes ont mis leurs toits à la disposition de l'équipe notamment l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) dont le toit a été l'objet d'une vaste expérience jusqu'à ce qu'un incendie dans l'immeuble interrompe les activités de jardinage sur le toit).



Des centaines de bénévoles se sont engagés dans l'expérimentation de ce nouveau type de jardinage.

L'équipe s'est de plus associée à l'organisme communautaire Santropol Roulant de Montréal qui livre des repas à des personnes âgées ou en perte d'autonomie. Une centaine de personnes âgées, grâce aux « popotes roulantes » du Santropol, ont ainsi eu droit à des repas préparés à partir de produits de ce jardinage écologique urbain. Par ailleurs, des enfants et des cuisiniers ont été formés sur les techniques de jardinage développées, et de nombreuses conférences ont été présentées afin de diffuser ces techniques. Enfin, l'équipe du projet a participé à un comité de la Ville de Montréal en vue de faire assouplir la réglementation favorisant la végétalisation des toits.

## Résultats

### Volet social

Au terme du projet, on a observé :

- Le développement de liens solides entre des dizaines de jardiniers bénévoles;
- Un meilleur accès à une saine alimentation pour les personnes âgées bénéficiaires du Santropol Roulant;
- Le changement d'habitudes alimentaires chez les participants du projet, tant en ce qui a trait à l'achat (davantage de produits biologiques ou locaux) qu'à la consommation quotidienne de fruits et de légumes.

En ce qui concerne la sensibilisation et le développement de compétences :

- Cinq cents bénévoles se sont engagés et ont été sensibilisés aux liens entre l'alimentation, la santé et l'environnement;
- Des élèves de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) ont eu recours aux techniques de jardinage de l'équipe d'Alternatives et ont intégré les produits frais dans les mets qu'ils apprenaient à cuisiner;
- Six cents enfants de camps de jour ont été sensibilisés aux avantages d'une alimentation saine et nutritive et ont appris la technique de jardinage;
- Quarante aînés se sont adonnés au jardinage sur leur balcon, ce qui les a encouragés à être plus actifs et à améliorer leur alimentation.

### Volet environnemental

- Le projet a contribué à une diminution de CO<sub>2</sub> par la transformation en compost et en engrais de 1 000 kg de résidus biologiques provenant des cuisines du Santropol Roulant – grâce à ce procédé, 1 800 000 kg/ CO<sub>2</sub> de gaz à effet

de serre n'ont pas été produits (soit l'équivalent d'émissions de gaz à effet de serre produites par une automobile de format intermédiaire qui parcourt 8 955 kilomètres);

- La présence des jardins sur les toits a contribué à réduire les effets des îlots de chaleur; par ce procédé, la chaleur du bâtiment a pu diminuer de 47 %;
- 212 000 litres d'eau de pluie ont été recueillis, répondant aux besoins du jardin sur le toit de l'ÉNAP;
- 95 % du matériel utilisé pour les trousseaux de démarrage provenait de matériel recyclé (2 000 kilos de plastique ont ainsi été retirés des déchets);
- Durant l'été 2006, les différents jardins ont contribué au verdissement à Montréal de 1 405 mètres carrés<sup>7</sup>.

### Volet économique

- Le projet a procuré du travail à 10 adultes sur différentes périodes et il a permis l'intégration indirecte à l'emploi de nouveaux immigrants;
- Au total, 1 614 heures de bénévolat ont été données au projet, représentant 12 912 \$ (heures calculées au salaire minimum) - ces 1 614 heures représentent également 40 semaines de travail;
- Les jardins sur les toits ont fourni 500 kg de fruits et de légumes à la popote du Santropol Roulant, qui livre 100 repas par jour, ce qui a permis de répondre au tiers des besoins saisonniers de l'organisme et d'économiser le tiers du budget affecté aux fruits et légumes;
- Les 212 600 litres d'eau de pluie recueillis pour arroser les jardins ont généré une économie pour la Ville de Montréal en traitement d'eau potable;
- Le jardin de démonstration, qui recouvrait 31 % de la superficie du toit de l'ÉNAP, a réduit de 14,5 % ses coûts liés à la climatisation durant la période estivale.

<sup>7</sup> SIERRA, Gerardo. The Rooftop Garden Project, Alternatives, 2007.

## Résultats à moyen terme

L'équipe du projet *Jardins sur les toits* poursuit son partenariat d'agriculture urbaine avec le Santropol Roulant; à l'été 2009, le jardin avait même vu sa surface doubler et sa productivité augmenter. Une initiative de l'équipe du projet, qui avait lieu sur le toit du pavillon de design de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a été reprise par le CRAPAUD (Collectif de recherche sur l'aménagement paysager et l'agriculture urbaine durable) et de multiples jardins thématiques se sont ajoutés : jardin amérindien, plantes médicinales, fleurs comestibles, fines herbes, etc.

Les jardins modèles et les techniques mis au point dans le projet sont une source d'inspiration pour de nombreuses initiatives au Québec, au Canada et dans le monde. Certains membres de l'équipe sont devenus une référence pour le jardinage sur les toits et l'agriculture urbaine comme en témoigne le nombre croissant de jardins et d'expérimentations sur les toits en ayant recours à la technique mise au point. Certaines expériences ont été reproduites au Mexique, à Cuba, au Sénégal, en Somalie et au Maroc<sup>8</sup>, ce qui a pour effet d'accroître le rayonnement de cette initiative urbaine et humaine. Ismaël Hauteceur, coordonnateur de l'équipe et créateur du concept, a participé activement à la fondation du Regroupement des jardins collectifs du Québec, ainsi qu'à un réseau informel québécois sur l'agriculture urbaine et périurbaine regroupant des membres de milieux diversifiés possédant une forte expertise dans ce domaine (gouvernemental, syndical, communautaire, institutionnel et universitaire).

L'équipe du projet *Jardins sur les toits* a remporté différents prix :

- Le prix de *Design urbain 2008* de l'Institut royal d'architecture du Canada, de l'Institut canadien des urbanistes (ICU) et de l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC);
- Le prix national en *Design urbain* (pour le jardin à l'Université McGill);
- Le *Phénix de l'environnement* section développement durable (pour le projet dans son ensemble);

- Lauréat du prix *Force Avenir en environnement* (pour le jardin à l'UQAM).

## Leçons tirées du projet

- Le projet a permis de développer la capacité des citoyens à s'approprier de l'espace.
- L'équipe a observé qu'il y avait un fort potentiel de verdissement des espaces inutilisés, tant privés que publics, de même que de jardinage sur les toits institutionnels et municipaux.
- Il est donc important de faire participer la population aux processus de décision afin de favoriser une réglementation municipale facilitant le verdissement des espaces urbains.



<sup>8</sup> <http://rooftopgardens.ca/fr/nosjardins>. Site Internet de l'organisme : <http://www.alternatives.ca/>

## Survol des actions sur les trois axes du développement durable et sur les déterminants de la santé

### Déterminants environnementaux

- Diminution de CO<sub>2</sub>;
- Récupération de tonnes de plastique;
- Compostage;
- Récupération d'eau de pluie.

### Déterminants économiques

#### Revenu :

- Contribution à la diminution des coûts alimentaires pour des familles démunies;
- Réduction des frais d'achat de fruits et de légumes pour la popote roulante.

#### Emploi :

- Création d'emplois et contribution à l'insertion sur le marché de l'emploi.

### Déterminants sociaux

#### Environnement social :

- Modification des valeurs des participants sur les liens entre l'alimentation et l'environnement;
- Sensibilisation de la population et d'organismes à de nouvelles techniques de jardinage urbain.

#### Développement sain durant l'enfance :

- Sensibilisation de jeunes aux liens entre l'alimentation et l'environnement et à l'importance d'une saine alimentation.

#### Réseau de soutien social :

- Développement de réseaux sociaux et de liens solides;
- Diminution de l'isolement social de personnes âgées.

#### Éducation :

- Formation des élèves en hôtellerie et en restauration sur l'importance d'utiliser des fruits et des légumes frais, ce qui augmente leurs habiletés à s'informer et à se préoccuper de leur santé et de celle de leurs éventuels clients.

#### Culture: :

- Contribution à l'intégration de nouveaux arrivants.

#### Santé :

- Contribution à la diminution des îlots de chaleur;
- Contribution à une meilleure alimentation de personnes âgées ou en perte d'autonomie.

### Déterminants individuels

#### Habitudes de vie et développement des habiletés personnelles :

- Sensibilisation à des habitudes saines;
- Modification de pratiques culinaires;
- Modification des habitudes de consommation de fruits et de légumes.

# Constats et conclusions

## Principaux constats

À la lumière de ces huit études de cas, on peut dégager des constats sur la mise en œuvre de projets, les déterminants de la santé, les leçons apprises, la pérennité des projets et les résultats à court et à moyen terme en matière de développement de communautés saines et durables.

36

Au chapitre de la **mise en œuvre**, ces huit projets reposaient sur des études illustrant la vulnérabilité de diverses communautés par rapport à différents facteurs sociaux, environnementaux et économiques : l'accès limité à des aliments de qualité et abordables, les conditions socio-économiques défavorables, l'éloignement géographique, les environnements bâtis inadéquats et la pollution atmosphérique. Pour réduire la vulnérabilité des communautés, les projets ont veillé à agir sur ces facteurs, en prenant en considération la majorité des déterminants de la santé, comme l'ont montré les études de cas et comme l'illustre le tableau-synthèse à la page 38. On peut observer que ces déterminants se répartissent de façon équivalente sur les **trois axes** du développement durable, soit les volets **social** (éducation, développement sain durant l'enfance, l'environnement social, les réseaux de soutien social, culture), **économique** (revenu, emploi – incluant les pratiques d'affaires) et **environnemental** (physique et bâti).

La durée des projets s'est échelonnée sur une période variant de 24 à 39 mois, soit une moyenne de 32 mois par projet. La majorité des populations ciblées étaient les groupes vulnérables sur le plan socio-économique et environnemental et, en particulier, les familles marginalisées, les jeunes présentant des difficultés d'insertion dans le monde du travail, les personnes âgées isolées, les communautés confrontées à des problèmes d'insalubrité des logements, à la pauvreté chronique, à l'éloignement géographique ou à des problèmes d'accès à des aliments sains ou à prix abordables.

Pour agir sur les causes aux problèmes identifiés et mettre en place des solutions durables, les organismes ont privilégié la **mobilisation communautaire** et la **collaboration intersectorielle**. Les

interventions mises de l'avant ont été multiples et se sont déployées de différentes façons, soit l'action sur les politiques publiques, sur les conditions alimentaires et environnementales (tant physiques que bâties), études de situation, sondages, activités de sensibilisation, formations, mise en place de réseaux communautaires et d'activités spécifiques (telles que les services de prêt d'équipement sportif, le jardinage, la rénovation et la plantation d'arbres). Au total, ce sont 295 partenaires qui se sont engagés dans les huit projets, soit une moyenne de 37 partenaires par projet. Ces partenaires provenaient des secteurs suivants : éducation (29 %), social (20 %), affaires (18 %), agriculture (12 %), municipal (6 %), santé (6 %), environnement (3 %), communications (3 %), emploi/économie (2 %) et justice/loisirs/jeunesse (1 %).

Au chapitre des **leçons apprises**, établies par les organismes responsables des projets, celles-ci concernent principalement la participation de la communauté et le partenariat. Tout d'abord, on a mentionné l'importance d'agir selon une approche multiseCTORielle dans laquelle tous les acteurs sont appelés à intervenir dans la réalisation d'actions concrètes et durables pour la communauté. Ainsi, il apparaît essentiel de s'allier dès le départ non seulement la participation mais également l'adhésion de la communauté et des partenaires au projet, tant dans les buts visés que dans les moyens utilisés. À cet effet, il ressort que, dès le début du projet, les contributions attendues et les rôles à jouer par chacun des partenaires doivent être clairement définis en fonction de leurs missions respectives. De plus, il a été mentionné que la durée des changements obtenus était tributaire du degré d'implication des membres de la communauté concernée. Enfin, il ressort que l'enthousiasme des initiateurs du projet soit un atout incontournable pour inciter des partenaires de différents milieux et des membres diversifiés de la communauté à s'associer à la démarche.

Au chapitre de la **pérennité** des huit projets, ceux-ci poursuivent toujours leurs activités, dont certains depuis près de 10 ans. De plus, la majorité d'entre eux ont pris de l'ampleur, soit par un plus large rayonnement de leurs interventions (c'est-à-dire en mobilisant un plus vaste territoire ou en agissant sur

## Constats et conclusions

des politiques publiques pour consolider les actions), soit par de nouvelles avenues s'étant présentées lors de la mise en œuvre du projet (par exemple le cas de la mise en valeur de produits locaux pour revitaliser une région). La continuité des projets est assurée par leur intégration aux activités régulières de l'organisme, par l'engagement continu de partenaires ou par la participation de nouveaux partenaires.

Les **résultats à court terme** (moins de six mois après la fin des projets) ayant été observés sont de différents ordres. En ce qui concerne l'alimentation, on souligne un meilleur accès à une alimentation biologique pour les enfants de garderies et une diminution de l'insécurité alimentaire pour des résidents à faible revenu. Au chapitre de la qualité de l'air, on note un meilleur accès au transport actif pour les personnes à faible revenu de certaines communautés, une augmentation du verdissement pour capter entre autres le monoxyde de carbone et l'amélioration de logements insalubres en raison de moisissures. Quant à l'activité physique, on peut noter l'augmentation des heures de jardinage, de déplacements à bicyclette ainsi qu'un meilleur accès aux équipements sportifs pour les familles à faible revenu. Par ailleurs, les

interventions ont permis de créer des conditions favorables à la motivation scolaire des enfants, de même que d'inciter de jeunes décrocheurs à terminer leurs études. Enfin, au chapitre du revenu, on souligne l'entrée sur le marché du travail de jeunes décrocheurs scolaires et l'augmentation de revenus d'agriculteurs biologiques.

À **moyen terme** (de deux à huit ans après la fin des projets), les changements observés sont à plus large échelle pour les communautés. Ainsi, des politiques publiques ont été élaborées ou améliorées, soit un meilleur accès aux subventions pour la rénovation de logements, un meilleur accès à la propriété pour les familles à faible revenu et une grande municipalité urbaine s'est doté d'une politique de lutte aux îlots de chaleur. Également, les services de prêt ou de dons d'équipement sportifs sont devenus permanents. De plus, des îlots de fraîcheur ont été créés dans des quartiers démunis, et une expertise en matière de jardinage sur les toits et balcons a été exportée dans d'autres villes et d'autres pays. Enfin, une région éloignée a entrepris la revitalisation de ses communautés en se basant sur les principes du développement durable.

## Tableau synthèse des actions sur les déterminants de la santé par les huit projets analysés

ENVIRONNEMENT	ÉCONOMIE	SOCIAL
<p><b>Air :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution à une diminution des îlots de chaleur;</li> <li>- Amélioration de la qualité de l'air intérieur;</li> <li>- Augmentation du transport actif et diminution de l'utilisation de l'automobile;</li> <li>- Diminution des polluants atmosphériques.</li> </ul> <p><b>Sol :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la surface de verdissement (ruelles, jardins et parc);</li> <li>- Augmentation de la surface agricole biologique;</li> <li>- Augmentation du nombre de consommateurs de produits locaux ou biologiques;</li> <li>- Augmentation du compostage dans différents milieux.</li> </ul> <p><b>Eau :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution de la consommation d'eau potable lors d'activités de verdissement.</li> </ul> <p><b>Environnement bâti :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la salubrité des logements;</li> <li>- Utilisation de matériaux récupérés;</li> <li>- Récupération d'équipements sportifs;</li> <li>- Récupération de tonnes de plastique;</li> <li>- Création de lieux favorables à l'activité physique.</li> </ul>	<p><b>Emploi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'emplois et contribution à l'insertion au marché de l'emploi.</li> </ul> <p><b>Revenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution à la diminution des coûts alimentaires pour des familles démunies;</li> <li>- Réduction des frais d'achat de fruits et de légumes pour des popotes roulantes;</li> <li>- Augmentation de revenu de certaines fermes biologiques;</li> <li>- Meilleur accès à l'aide à la rénovation pour les personnes à faible revenu;</li> <li>- Meilleur accès à la propriété pour les personnes à faible revenu;</li> <li>- Accès gratuit à des moyens de transport pour les personnes à faible revenu;</li> <li>- Accès à coût réduit à de l'équipement sportif pour les personnes à faible revenu;</li> <li>- Amélioration de la situation sociale de jeunes qui se sont intégrés à la communauté.</li> </ul> <p><b>Économie et pratiques d'affaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de nouveaux produits locaux pour la mise en marché;</li> <li>- Revitalisation d'une région basée sur les principes du développement durable;</li> <li>- Prise de conscience de la communauté et des gens d'affaires par rapport à l'importance de protéger son environnement;</li> <li>- Modification de pratiques d'affaires entourant l'accès aux prêts domiciliaires.</li> </ul>	<p><b>Environnement social :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification de politiques d'habitation, de verdissement, d'accès aux loisirs pour les personnes à faible revenu;</li> <li>- Modification des attitudes de communautés face à la pauvreté.</li> </ul> <p><b>Développement sain durant l'enfance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleur accès pour les enfants à une saine alimentation;</li> <li>- Création d'une dynamique communautaire et familiale entourant l'apprentissage et le bien-être des enfants;</li> <li>- Sensibilisation de jeunes aux liens entre l'alimentation et l'environnement et à l'importance d'une saine alimentation;</li> <li>- Augmentation de la pratique d'activités sportives en famille et à l'école.</li> </ul> <p><b>Réseau de soutien social :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de réseaux sociaux et d'entraide;</li> <li>- Diminution de l'isolement social de personnes âgées;</li> <li>- Meilleure intégration des familles à faible revenu par l'accès au sport.</li> </ul> <p><b>Habitudes de vie et développement des habiletés personnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la pratique sportive;</li> <li>- Amélioration des habitudes alimentaires;</li> <li>- Développement de connaissances diversifiées.</li> </ul> <p><b>Éducation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation d'étudiants en restauration sur l'alimentation biologique;</li> <li>- Augmentation de la scolarité de jeunes participants.</li> </ul> <p><b>Culture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution à l'intégration de nouveaux arrivants.</li> </ul>



### Conclusion

Au cours des années 1980 et 1990 le concept de promotion de la santé a été perçu comme le fleuron des approches pour comprendre les conditions et les moyens permettant d'améliorer la santé et le bien-être de l'ensemble de la population. À ce concept s'est ajouté celui de la santé de la population précisant l'importance des différents déterminants de la santé et l'action intersectorielle. Les huit études de cas présentées dans ce document découlaient de l'approche de communautés saines et durables expérimentée de 2001 à 2009 qui avait pour cadre théorique un amalgame de concepts de promotion de la santé et de santé de la population afin de faire interagir les trois axes du développement durable, soit l'économie, le social et l'environnement, ce qui rejoint les propos du rapport Brundtland (1987), soit « le développement durable n'est pas qu'une question environnementale, il touche également notre économie et notre société ».

Nous avons pu constater que de revisiter les acteurs et la progression des interventions mises en place initialement permet d'observer une chaîne d'actions conduisant à une amélioration des conditions de santé des communautés. Même s'il est hasardeux d'attribuer entièrement ces résultats aux interventions initiales, on peut néanmoins constater que ces interventions ont donné lieu à un coup d'envoi et à un désir d'engagement ayant conduit à des changements dans les communautés. Il est intéressant d'observer que, à court terme, les interventions ont davantage permis une amélioration pour des groupes d'individus alors que, à moyen terme, des politiques publiques ont été améliorées, et ce, au profit d'une large population, atteignant ainsi l'un des principes fondamentaux de la promotion de la santé, soit la création d'environnements sains. À cet effet, reportons-nous au document *La santé pour tous : Plan d'ensemble pour la promotion de la santé* : « Il n'est pas exagéré de dire que les politiques publiques ont le pouvoir d'offrir aux gens des occasions d'améliorer ou de conserver leur santé de même que de les en priver. Toutes les politiques, dans tous les secteurs, ont un rapport avec la santé » (Santé Canada, 1986).

En terminant, à la lumière des cas présentés dans cette étude, il semble que d'intégrer simultanément les aspects économiques, environnementaux et sociaux dans les interventions communautaires permet de toucher un large éventail de déterminants de la santé et ainsi d'agir sur les causes pouvant entraîner à moyen

ou à long terme des problèmes de santé et d'inégalités sociales. Cette approche qui conjugue les concepts de santé de la population et de promotion de la santé mériterait davantage d'observations et une plus vaste expérimentation tant sur le terrain qu'en évaluation des résultats sur les conditions permettant d'améliorer la santé dans les différentes communautés.

## Bibliographie

Agence de la santé publique du Canada. *Qu'est-ce qui détermine la santé?* (<http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/index-fra.php>).

Agence de la santé publique du Canada. 2001. *Le modèle de promotion de la santé de la population : éléments-clés et mesures qui caractérisent une approche axée sur la santé de la population*, 52 pages. (<http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/pdf/discussion-fra.pdf>).

Association canadienne de santé publique. 1996. *Déclaration d'action pour la promotion de la santé au Canada*.

40 Bergevin, Julie. 2005. *Comment influencer les politiques publiques pour revitaliser un quartier?* Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers de Salaberry-de-Valleyfield.

Brundtland, Gro Harlem. 1987. *Notre avenir à tous*. Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU.

Équiterre. 2006. *Évaluation Projet Garderie bio*. 32 pages.

Équiterre. 2006. *Bulletin du projet « Garderie bio » juin-juillet*.

Evans, RG, Barer, ML, & Marmor, TR (1994). *Why Are Some People Healthy and Others Not?: The Determinants of Health of Populations*. New York.

Fequet Griffin, Priscilla et Jocelyne Jones. 2007. *A portrait of the Food Industry Relating to Residents of the Lower North Shore, A Healthy Alternative Lifestyle. Annual Report*, 36 pages.

Gaumont, Carole. 2007. Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal). *Lutte aux îlots de chaleur urbains à Montréal, Cadre logique*, 12 pages.

Laboratoire en loisir et vie communautaire. 2005. *Évaluation des activités prévues dans le cadre du projet de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières*. 38 pages.

Organisation mondiale de la santé. 1986. *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*. Ottawa, 8 pages.

Organisation mondiale de la santé et Organisation panaméricaine de la santé, juin 2006. *Promotion de la santé : réalisations et leçons apprises depuis la Charte d'Ottawa jusqu'à la Charte de Bangkok*. 138<sup>e</sup> session du Comité exécutif, Washington.

Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers (PRAQ). 2005. *Revitalisation des anciens quartiers. Cadre logique*, 59 pages.

Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers (PRAQ). « *Stratégie d'action jeunesse 2005-2008, Ville de Salaberry-de-Valleyfield en collaboration avec le milieu* », présentation du 31 août 2005 à la Maison des jeunes Chatelois, Chateaugay).

Santé Canada. 2001. *Fonds pour la santé de la population, sollicitation de projets*. Direction de la santé publique et de la promotion de la santé, 9 pages (lettre de sollicitation de projets).

Santé Canada. 1986. *La sante pour tous : Plan d'ensemble pour la promotion de la santé*. (<http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/pubs/system-regime/1986-frame-plan-promotion/index-fra.php>).

Service Action Communautaire Outaouais (SACO). 2006. *La favorisation de l'intégration au marché du travail*. 30 diapositives.

Service Action Communautaire Outaouais Inc. (SACO). 2005. *Transfert de modèle du Grenier du petit sportif Inc.* Gatineau, 41 pages.

Service Action Communautaire Outaouais (SACO). 2005. *Quatrième assemblée générale annuelle du Grenier du petit sportif*. 44 pages.

Sierra, Gerardo. 2007. *The Rooftop Garden Project, Evaluation Report*.

Sierra, Gerardo. 2008. *Des jardins sur les toits, Cadre logique du projet*. 15 pages.

Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL). 2007. *Plan de développement d'une région bien logée et en santé (Habitat Santé), Rapport d'évaluation final*, 32 pages.

Thériault, Vilmont et Allan Gaudreault. 2005. *Évaluation de l'initiative PRAQ et de sa pérennité*. 53 pages.

Wilkinson, Richard et Michael Marmot. 2003. *The Determinants of Health. The Solid Facts*, World Health Organization, 32 pages.

### Sites Internet des projets consultés

<http://www.praq.osbl.ca/> (Projet *Démarche de revitalisation des quartiers anciens à Salaberry-de-Valleyfield* - organisme Partenaires pour la revitalisation des anciens quartiers de Salaberry-de-Valleyfield – PRAQ)

<http://rooftopgardens.ca/> (Projet *Des jardins sur les toits* – organisme Alternatives)

<http://www.ecof.qc.ca/> (Projet *Des premiers quartiers en santé* - organisme Économie communautaire de Francheville – ECOF)

<http://www.grenierpetitsportif.com/> (Projet *Favorisation de l'intégration au marché du travail* – organisme Service d'action communautaire Outaouais - SACO)

<http://www.equiterre.org/> (Projet *Garderies bios* - organisme Équiterre)

<http://www.tpdsl.org/> (Projet *Habitat Santé* – organisme Table des partenaires du développement social de Lanaudière)

<http://www.coastersassociation/> (Projet *Healthy Alternative Lifestyle* - organisme Coasters Association)

<http://www.cremtl.qc.ca/> (Projet *Lutte aux îlots de chaleur urbains à Montréal* – organisme Conseil régional de l'environnement de Montréal -CRE- Montréal)